50e ANNÉE

N° 17.687
DIRECTION & ADMINISTRATION
8, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS
8, boulevard des Capucines
LA PUBLICITÉ EST REÇUE
aux Bureaux du Journal,
à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux
ABONNEMENTS 3 m. 6 m. 1 an
Gironde et limitrophes 13f 24f 45f
France et Colonies 14 26f 48f
Étranger 18f 35f 65f

La Petite Gironde

15 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 15 c.

1re ÉDITION

MARDI 7 DÉCEMBRE 1920
S. AMBROISE
SOLEIL : lev. 7h 27; coucher 4h 20
LUNE : N. L. le 10; P. Q. le 18

Les traitements universitaires et le recrutement des maîtres

L'autre jour, à la Chambre, comme M. Aexandre Varenne faisait grief au gouvernement de ce qu'un inspecteur d'audience avait favorisé la suppression d'un certain nombre de postes d'instituteurs, M. Léon Bérard, en une interruption impressionnante, fit remarquer que, loin de répondre, comme l'insinuait l'orateur socialiste, à une arrière-pensée politique, cette diminution de personnel était une mesure de précaution contre une crise de recrutement qui, en se continuant dans l'enseignement primaire, nous mettrait aux prises avec bien d'autres difficultés.

Cette crise de recrutement, il n'y a pas à se le dissimuler, se rattache directement à la question des traitements. Quelque empressement que l'Etat ait pu mettre à atténuer pour les fonctionnaires les conséquences de la cherté de la vie, et quelle que soit la bonne volonté avec laquelle il ait travaillé à améliorer leur situation, il n'a pas réussi à leur donner des satisfactions égales à celles que l'industrie, le commerce, l'agriculture et même les professions manuelles ont assuré à leurs employés et à leurs ouvriers. De là, dans la plupart des services publics des directions nombreuses, de là, dans le recrutement de ces services des insuffisances auxquelles il importera de trouver sans retard des remèdes pratiques et efficaces.

L'enseignement primaire est déjà fortement atteint par cette situation. Quand un instituteur compare avec son modeste traitement ce que gagne à côté de lui tel ou tel comptable, tel ou tel artisan, ou même tel ou tel employé d'une autre administration, qui lui est bien inférieur, il se sent bien ébranlé dans son dévouement pour la carrière qu'il avait embrassée jadis avec enthousiasme, et dans tous les cas, son zèle à y pousser ses élèves se trouve singulièrement refroidi.

Pour l'enseignement secondaire, on peut faire des constatations du même genre, plus criantes encore et plus redoutables dans leurs effets.

Lorsque l'année dernière on a procédé au relèvement général des traitements des fonctionnaires, la chose s'est faite avec une précipitation un peu incohérente. On s'est préoccupé d'abord de faire taire les réclamations les plus bruyantes, émanant des collectivités les plus nombreuses et, dans les légitimes augmentations de traitements accordées aux fonctionnaires des diverses administrations, on n'a pas apporté l'esprit de méthode, de logique et de justice qui, même au milieu des nombreuses difficultés qu'on avait à surmonter, aurait dû rester la caractéristique maîtresse de cette répartition.

Les professeurs des lycées et des collèges, par exemple, malgré leurs titres et leurs grades, malgré leur supériorité intellectuelle, ne réclamant pas une augmentation proportionnée à celle dont bénéficiaient des agents des postes, des contributions, de la voirie et autres fonctionnaires tous respectables assurément, tous dignes du plus grand intérêt, mais qui tout de même ne sauraient revendiquer dans la hiérarchie sociale le même rang que les agrégés de l'Université.

Il résulte de cet état de choses une gêne qui commence à provoquer de vives protestations dans les rangs de l'Université. Un licencié débute à 6,350 francs brut par an et, à part certains professeurs de sciences pourvus d'heures supplémentaires, les maîtres des lycées et collèges vivent très difficilement, et leur mécontentement s'explique, lorsqu'en consultant les statistiques, ils constatent qu'un caporal-fourrier débute à 6,976 francs et un professeur de collège à 6,100.

Les tableaux de l'*Agrégation mensuelle* font ressortir qu'en 1913, alors que les traitements universitaires étaient déjà proclamés insuffisants, le traitement le plus élevé de l'agrégé de province dépassait de 903 francs la solde d'un commandant, au lieu qu'en 1920, il lui est inférieur de 5,945 francs, inférieur même de 215 francs à la solde maximum d'un lieutenant. Ces tableaux montrent qu'en 1913 le traitement professionnel le plus élevé dans les lycées, celui des agrégés hors classe, à Paris, était supérieur de 936 fr. à la solde du colonel, tandis qu'en 1920, il s'en faut de 273 francs qu'il égale la solde maximum du capitaine.

Un projet ministériel soumis à la commission du budget propose il est vrai une légère amélioration, mais elle est si insignifiante et établie de telle façon que les intéressés, par l'organe de la Société des agrégés, la refuse en une lettre très digne écrite au ministre de l'instruction publique. Aux termes de ce projet, en effet, les agrégés reçoivent, en province, une augmentation de 800 francs, à Paris, de 900 fr., le tout réparti sur deux exercices. En sorte que, défalcation faite des retenues pour la retraite, au cours de l'année 1921, ils jouiraient d'un supplément journalier de 0 fr. 95 et de 1 fr. 09. N'est-ce pas dérisoire ?

La conséquence de cet état de choses se manifeste chaque jour dans des proportions inquiétantes. L'Université ne nourrit pas son personnel, le personnel déserte l'Université. Les élèves de l'Ecole normale supérieure, section des sciences, s'ils entrent à la rue d'Ulon, s'empressent, à la sortie, de fuir le lycée qui les désire, pour s'enrôler dans l'industrie qui leur offre des situations lucratives; les littéraires se dirigent vers le journalisme, vers la littérature, vers la politique, où ils trouvent des avantages plus attrayants que ceux de l'enseignement.

Crise de recrutement dans l'enseignement primaire, crise de découragement et de désertion dans l'enseignement secondaire, tarissement fatal, à échéance peu éloignée, de la haute production scientifique et intellectuelle, voilà ce dont nous menace la parcimonie, par trop en opposition avec les exigences de la vie, qui préside à la rétribution par l'Etat des fonctionnaires universitaires !

Je ne fais le procès de personne et je n'incrimine aucune bonne volonté. Je sais les difficultés inextricables au milieu desquelles se débat le ministre des finances; je connais les efforts du ministre de l'instruction publique pour arracher quelques milliers de francs à son collègue, ses démarches et ses luttes de chaque jour. Je suis également certain que les résistances qu'il rencontre soit au ministère, soit dans les commissions parlementaires de finances, reposent sur des considérations de haute prudence administrative, mais il y a un fait qui domine tout et qui doit l'emporter sur tout : l'enseignement public est en péril, la haute culture française est menacée.

Ferdinand REAL.

A la Société des Nations

21 nations sur 38 doivent encore leurs cotisations

Genève, 6 décembre. A l'heure actuelle, 21 membres de la Société des nations, sur 38, n'ont pas encore payé leur contribution. On pense que certaines de ces puissances ne sont peut-être pas tout à fait satisfaites des décisions qui ont fixé leur quote-part.

Les Argentins plaidaient la cause de l'Allemagne

Genève, 6 décembre. — Il est évident que les propositions argentines, repoussées par la Société des nations, étaient en faveur de l'Allemagne. Le président de la délégation démissionnaire, M. Pueyrredon, déclare, dans une interview :

« La Société des nations n'est pas une Société d'amitié et de sentimentalisme. Les liens qui l'unissent sont froidement juridiques et contractuels. J'estime que, dans la situation actuelle, l'Allemagne, libre de tout compromis et de toute discipline, ne serait pas assez forte pour refréner les velléités qu'elle estimerait dangereuses. Il n'en serait plus de même d'une Allemagne associée. »

Le délégué de l'Argentine n'a nullement démissionné

Genève, décembre. — Il est absolument inexact que M. Alvear, ministre de la République Argentine à Paris et délégué à l'Assemblée de Genève, ait donné ou même qu'il aurait l'intention de donner sa démission de ministre ou de délégué.

La suppression de l'article 10

Genève, 6 décembre. — Le dépôt par le délégué du Canada d'une motion demandant la suppression de l'article 10 du pacte de la Société des nations a causé une émotion compréhensible, car si l'article 10 devait être éliminé, le pacte tout entier s'effondrerait. En effet, l'article 10 prévoit, en cas d'agression, la garantie de la souveraineté politique et de l'indépendance politique de chaque Etat membre de la Société par tous les autres Etats affiliés. On présume que le délégué du Canada a eu en vue, en demandant l'élimination de l'article 10, l'entrée immédiate des Etats-Unis dans la Société. C'est, en effet, sur cet article que s'est faite toute la campagne présidentielle des Etats-Unis. On ne sait encore si cette motion sera discutée au cours de cette session. M. Doherty a accepté qu'elle soit renvoyée à une sous-commission pour être soumise à une étude.

M. Clemenceau, fatigué, abrège son voyage

Calcutta, 3 décembre (retardée). — M. Clemenceau arrivera à Calcutta dimanche matin, venant de Rangoon. La santé de l'ex-premier ministre laisse beaucoup à désirer, et ceci explique qu'il ait renoncé à sa tournée en Malaisie. Il a également renoncé à ses projets de voyage aux monts Himalaya. Un dîner plus ou moins public sera donné en son honneur au palais du gouvernement; mais le banquet que la colonie française comptait lui offrir a été contremandé.

Le sénateur américain Mac Cormick

« envoyé officieux » du nouveau président en France

Paris, 6 décembre. — Le représentant de l'Illinois au Sénat américain, M. Mac Cormick, grand ami du futur président Harding, à l'élection duquel il contribua grandement, est depuis hier notre hôte :

« Je suisi ici en simple voyageur, a-t-il dit aux journalistes qui l'interviewaient. Je ne suis chargé d'aucune mission. Je suis venu « prendre l'air de l'Europe », sans plus. J'ai l'intention d'étudier de près les problèmes de reconstitution que la guerre a posés en France, en Italie et dans l'Europe centrale. »

M. Mac Cormik est d'avis que dans les conditions présentes de la politique tout n'est que probabilités ou hypothèses. Parmi ces hypothèses, quelques-unes peuvent être plus probables, par exemple, lors de l'arrivée au pouvoir du gouvernement républicain, l'adoption par le Congrès de la résolution déjà présentée par le sénateur Knox qui pourra être à ce moment secrétaire d'EAtat, et qui rétablirait l'état de paix entre les Etats-Unis et l'Allemagne.

» Pour bien comprendre la signification de cette adption, il ne faudrait pas la considérer comme la conclusion d'une paix séparée. Les Etats-Unis ont déclaré, le 2 avril 1917, que l'état de paix avec l'Allemagne avait cessé d'exister. Mais l'Allemagne n'a jamais répondu ni déclaré la guerre aux Etats-Unis. Les Etats-Unis, les hostilités ayant cessé, peuvent donc, pour leurs besoins commerciaux et diplomatiques déclarer que l'état de guerre a cessé sans conclure un traité. Ils s'associeront par là au traité de Versailles autant que ce traité est œuvre de paix et jusqu'à ce que le Sénat américain ait déterminé le genre de politique que les Etats-Unis, ayant toujours la sauvegarde de leur Constitution et de leurs intérêts, devront adopter vis-à-vis de ce traité. »

L'île Maurice redeviendra-t-elle française ?

Londres, 6 décembre. — La campagne électorale bat son plein à l'île Maurice à l'occasion des élections législatives qui vont avoir lieu en janvier, et que les Mauriciens veulent transformer en référendum sur la question de la rétrocession de l'île à la France. La plupart des journaux mauriciens sont favorables à cette idée et l'on a pu lire dans le plus important d'entre eux, « le Mauricien », d'éloquents articles dans lesquels son directeur, M. Eugène Henry, affirmait la prépondérance de la culture française dans l'île Maurice. Mais subitement le gouverneur de Maurice a interdit la campagne francophile, déclarant que se prononcer pour la rétrocession, c'est faire acte de déloyauté envers l'Angleterre. Aussitôt le comité du Port-Louis adressait par câble une plainte à M. Lloyd Georges contre cet acte arbitraire, tandis qu'un des délégués mauriciens à Paris, M. de Rauville, faisait avertir lord Milner. Le ministre des colonies britanniques vient de répondre que, insuffisamment informé, il attendait des renseignements complémentaires avant de prendre une décision mais qu'il réprouvait par avance toute pression injustifiée par l'administration locale comme étant peu conforme aux traditions anglaises.

APRES LES ENTRETIENS DE LONDRES

Le point de vue français est entièrement admis

déclare M. Georges Leygues à son retour d'Angleterre

Paris, 5 décembre. — M. Georges Leygues, président du conseil, ministre des affaires étrangères, revenant de Londres, accompagné de MM. Philippe Berthelot, secrétaire général des affaires étrangères; Cancerer, directeur des affaires étrangères; Carteron, sous-chef de cabinet des affaires étrangères; Nassughi, secrétaire; Camerlynck, interprète du conseil des ambassadeurs, est rentré à Paris à 19 h. 36 par l'express de Calais auquel son wagon-salon avait été attaché.

Le président du conseil a été reçu sur le quai de la gare du Nord par Mme Leygues, MM. Lhopiteau, ministre de la justice, et de nombreuses personnalités. Le président du conseil, après s'être entretenu avec les ministres et avoir exprimé sa satisfaction des résultats acquis à la Conférence de Londres, est reparti en automobile pour le ministère des affaires étrangères.

Dans ce même train se trouvait le comte Sforza, ministre des affaires étrangères italien.

Le ministre des affaires étrangères italien a été reçu sur le quai de la gare du Nord par le comte Bonin-Longare, ambassadeur d'Italie à Paris, par le haut personnel de l'ambassade et par la colonie italienne de Paris. Il s'est rendu en automobile à l'ambassade.

DECLARATIONS DU PRESIDENT DU CONSEIL

Recevant les journalistes qui attendaient son retour ce soir au quai d'Orsay, M. Georges Leygues, président du Conseil, leur a exprimé sa satisfaction de ce que, à la suite des conversations de Londres, la France, l'Angleterre et l'Italie se soient mises complètement d'accord pour régler la question grecque dans l'éventualité du retour de Constantin.

Le point de vue français est entièrement admis. Les mesures prises constituent le maximum de ce que nous pouvions souhaiter à l'égard de celui qui a fait tirer sur nos marins.

Les trois grandes puissances ont, d'autre part, pris la résolution de se concerter pour rétablir la paix définitive en Orient.

Les solutions qu'elles adopteront dépendront évidemment des événements de Grèce, mais certaines mesures ont déjà été envisagées.

M. Georges Leygues se félicite particulièrement du grand désir d'entente qu'il a constaté chez M. Lloyd George et lord Curzon et dont ils ont donné des preuves éclatantes dans cette dernière conférence.

Lord Curzon a répété au président du Conseil français, au moment de son départ, qu'il partageait son sentiment, que l'amitié de la France et de l'Angleterre, l'entente de leurs gouvernements étaient indispensables à la paix de l'Europe et du monde.

M. Georges Leygues garde également une excellente impression de ses rapports avec le comte Sforza.

M. Georges Leygues ne sait pas encore dans quelles conditions il exposera à la Chambre et au Sénat les résultats de son voyage à Londres.

Le président du Conseil a conclu l'entretien en disant : « J'augure très bien pour nos prochaines conférences, dont le lieu et la date ne sont pas encore fixés, des conversations que je viens d'avoir avec M. Lloyd George, lord Curzon et le comte Sforza. »

LE PLÉBISCITE GREC

Seuls, les Constantiniens ont voté

Le retour de l'ex-roi paraît certain

Malgré l'avis exprimé par l'opposition grecque et par les partis indépendants, le gouvernement d'Athènes a fait procéder au plébiscite. D'après les dernières nouvelles de la journée, les partisans de Venizelos semblent s'être abstenus. Seuls, les Constantiniens auraient voté.

Dans ces conditions, le résultat du vote ne fait plus de doute. Constantin sera certainement rappelé. Suivant ses récentes déclarations, il regagnera vraisemblablement sa capitale avant la fin de la semaine.

Devant le fait accompli, quelle sera l'attitude des Alliés ? D'après les décisions de Londres, ils reprendront leur liberté d'action et refuseront à la Grèce toute aide financière. Mais d'autres problèmes vont attirer leur attention. Ils auront à concerter leur action, non seulement en Grèce, mais en Asie-Mineure et, d'une façon générale, dans tout l'Orient.

Il n'est pas inutile de rappeler, à ce sujet, les intérêts particuliers de la France en Cilicie et les sacrifices qu'elle y a consentis en hommes et en argent.

On voit la nécessité de prochaines conférences de l'Entente. Ces conférences ont d'ailleurs été prévues. Nous aurons donc bientôt à en reparler.

Athènes, 6 décembre. — Les opérations du plébiscite ont commencé dimanche dans toute la Grèce.

Une singulière préparation

Athènes, 5 décembre. — Les conditions dans lesquelles s'organise le plébiscite sur la question du retour du roi Constantin montrent combien cette consultation populaire sera artificielle. On votera sans carte d'électeur, sur la simple assurance donnée par les citoyens se présentant aux sections de vote qu'ils sont électeurs. Dans les casernes, les soldats ont été exercés à voter. Un commissaire du préfet de Patras invoque un des articles du Code pénal qui pourraient être appliqués à ceux qui voteront contre leur souverain. Ces manœuvres ont pour but de grossir le nombre des suffrages en faveur du roi, et de compenser ainsi l'abstention des venizelistes.

La Note des puissances de l'Entente, tardivement rédigée et remise à Athènes vendredi seulement, risque d'être complètement ignorée des campagnes.

L'accueil de l'opinion grecque à la Note des Alliés

Athènes, 4 décembre. — Toute la presse commente longuement la Note alliée relative à la restauration du roi Constantin. Les journaux venizelistes conseillent vivement au gouvernement de ne pas procéder au plébiscite ou tout au moins de l'ajourner jusqu'à ce que les inquiétudes des alliés soient dissipées.

La presse gouvernementale tient naturellement un langage tout différent et se prononce en faveur du plébiscite et du retour de Constantin sur le trône.

La « Politicia », organe gouvernemental, écrit : « Nous avons pris notre parti. Constantin reviendra et notre attitude envers les puissances alliées sera aussi amicale qu'elle l'était du temps de M. Venizelos. L'amour-propre national de la France ne sera pas atteint par le résultat du plébiscite; mais la dignité nationale de la Grèce souffrirait si la Note remise par les Alliés pouvait porter la moindre atteinte à l'éclat de la manifestation du plébiciste en faveur du roi. »

L' « Embros » (indépendant) écrit :

« Les milieux gouvernementaux avaient cru à des dispositions bienveillantes des puissances pour le roi Constantin. La Note dissipe cette erreur et nous place devant un terrible dilemme. »

Déclarations de M. Rhallys

Athènes, 6 septembre. — M. Rhallys, premier ministre, interviewé, a déclaré :

« J'espère qu'un règlement ne tardera pas à intervenir donnant satisfaction à la Grèce et à l'Entente. »

M. Rhallys répéta que son gouvernement restera fidèle à la politique étrangère poursuivie par le gouvernement venizeliste, et qu'il adhérera sans hésiter à la cause des puissances de l'Entente.

La réponse aux alliés

Athènes, 6 septembre. — Le gouvernement hellénique répondra aujourd'hui à la note des alliés; il repoussera l'assertion de déloyauté portée contre Constantin; il déclarera qu'il est disposé à fournir les éléments nécessaires pour établir la bonne foi et les dispositions loyales du roi, et réfutera les assertions des alliés concernant les dispositions de la Grèce lorsque le roi rentrera en Grèce.

Seuls les Constantiniens ont voté

Athènes, 6 décembre. — Le plébiscite est terminé dans toute la Grèce. Les opérations se sont déroulées sans incident grave. Le scrutin a été clos hier au coucher du soleil. Les princes, actuellement à Athènes, étaient allés voter le matin. Dans l'après-midi, place de la Constitution, des femmes ont tenu un meeting en faveur du retour de Constantin. C'est la première fois qu'à Athènes on voit une manifestation publique de ce genre. Les manifestantes étaient au nombre de quelques centaines; elles ont obtenu un succès de curiosité.

Le résultat sera probablement connu aujourd'hui, mais il est certain qu'il sera favorable au retour de Constantin, puisque les seuls royalistes ont voté.

M. Venizelos approuve l'abstention de ses amis

Athènes, 6 décembre. — M. Venizelos a télégraphié au « Patris », principal organe de son parti, son approbation de la décision des libéraux de s'abstenir de prendre part au plébiscite qu'il considère comme inutile. A son avis, les élections n'ont pas donné une majorité suffisante pour justifier le retour de Constantin, en raison surtout de ce que si Smyrne et le Dodecanèse avaient voté, le résultat des élections eût été opposé à la restauration.

La convocation de la Chambre ajournée

Athènes, 6 décembre. — L'ouverture de la Chambre est ajournée à un mois.

L'incident franco-grec à Salonique

Athènes, 6 décembre. — Une échauffourée se serait produite, le 1er décembre, à Salonique, entre marins français et grecs. Un Français et deux Grecs auraient été blessés. »

La république irlandaise paraît disposée à faire la paix

Nous avons annoncé hier que M. Henderson, chef de la mission travailliste en Irlande, avait eu un long entretien avec M. Lloyd George, avant son départ pour Dublin. A la suite de cet entretien, M. Henderson avait manifesté une vive impatience, dès son arrivée dans la capitale de l'Irlande, à rendre visite à M. Arthur Griffith, vice-président de la République irlandaise, actuellement emprisonné.

D'autre part, l'ancien premier ministre, M. Asquith, déclarait samedi, au cours d'une réunion à Londres, qu'il était nécessaire de conclure un armistice avec le sinn-fein, si l'on voulait la paix avec l'Irlande.

De leur côté, les milieux républicains irlandais ne seraient pas opposés à toute conciliation. Le télégramme du révérend Flannagan à M. Lloyd George et la proposition des républicains du comté de Galway, tendant à nommer des délégués pour négocier une trêve anglo-irlandaise, le montrent clairement.

Ces diverses tentatives seront sans doute poursuivies cette semaine, et nous saurons bientôt si elles sont vouées à l'insuccès ou si elles seront le prélude d'un accord définitif entre l'Angleterre et l'Irlande.

Londres, 5 décembre. —Le reverend Flannagan, faisant fonctions de président de la soi-disant république irlandaise, a envoyé à M. Lloyd Goerge le télégramme suivant :

« Vous avez déclaré que vous êtes disposé à faire la paix immédiatement. L'Irlande y est aussi disposée; quel est le premier pas que vous proposez ? »

Une proposition des républicains

Londres, 6 décembre. — Le conseil du comté de Galway, Irlande, qui est entièrement républicain, a demandé au « Dail Eireann » et au gouvernement britannique de nommer chacun trois délégués pour négocier une trêve.

Un officier enlevé

Dublin, 6 décembre. — Un officier de police nommé Storey a été cerné à Passage, dans le comté de Cork, par un groupe d'hommes armés qui l'ont enlevé.

Un agent blessé

Belfast, 6 décembre. — Un agent de police a été blessé dimanche d'un coup de feu.

Un sinn-feiner

Dublin, 6 décembre. — Un sinn-feiner, recherché pour un assassinat commis à Galway, et arrêté dimanche à une station terminus du chemin de fer de Dublin, a tenté de s'échapper. Il a été tué d'un coup de feu.

L'ALLEMAGNE développe son organisation militaire clandestine

Berlin, 5 décembre. — La « Gazette populaire » de Dresde donne quelques renseignements sur des documents saisis dernièrement par la police de Dresde, documents qui suffiraient à eux seuls à prouver l'organisation et le caractère entièrement militaire de l'organisation. Parmi ces documents se trouvent des plans de mobilisation indiquant très exactement les emplacements des dépôts de munitions et d'armes. Au besoin, on aurait recours aux dépôts d'armes de la reichswe

Au cas d'une action armée, celle-ci serait annoncée par des télégrammes en termes conventionnels. Les services de gardes et de patrouilles seraient assurés s la voie publique et à proximité des ouvrages d'art. Dans les plans de mobilisation pour le district de Weissen, les emplacements des volontaires aux diverses heures de la journée sont indiqués avec précision. Des personnes de confiance avaient été chargées de s'informer dans les environs de Dresde des disponibilités en chevaux, voitures, paille, foin, etc., et d'enrôler des he

Hambourg, 5 décembre. — Au cours de manifestations organisées pour fêter le cinquantenaire de Loigny, des discours extrêmement violents ont été prononcés notamment contre la France pour dénoncer « ses odieuses manœuvres en vue de fausser le plébiscite en Haute-Silésie ».

La discipline à la prussienne n'a pas changé

Berlin, 5 décembre. — Le « Vorwaerts » signale de Breslau plusieurs cas de mauvais traitements à l'égard des soldats, commis au 7e régiment de cavalerie. Un sous-officier ayant frappé un soldat de sa [illegible], le capitaine a déclaré qu'il fallait bien « donner du cran à ces gens-là ». Un autre sous-officier ayant donné des co de pied dans le ventre à un soldat qui est tombé évanoui, un capitaine a répondu aux plaintes formulées que les soldats devaient s'estimer heureux d'avoir trouvé du pain à manger à la caserne.

Les briquettes allemandes explosives

Lille, 5 décembre. — Une nouvelle explosion de briquettes allemandes a eu lieu à Wattrelos, chez Mme Victor Lefèvre, qui affirme d'ailleurs avoir trouvé les restes d'une cartouche enfermée dans le combustible.

Que signifie cet envoi d'armes de Berlin à Rome ?

Rome, 6 décembre. — Une tentative extrêmement hardie a été faite pour expédier de Berlin à Rome, sous le couvert du privilège diplomatique, un wagon chargé d'un canon, de fusils, de revolvers et de jumelles de campagne. Ce wagon, qui était scellé, portait une étiquette avec l'indication : « Actes et documents appartenant à l'ambassade d'Allemagne. »

A l'arrivée à Innsbruck (Tyrol), les employés du chemin de fer ayant découvert la nature exacte du chargement, avisèrent le consul d'Italie, qui fit saisir le wagon.

L'ÉPICIER

Les journaux de Londres annoncent que M. James Evershed Agathe, critique dramatique anglais, auteur de romans et d'essais divers, vient de s'établir épicier à l'âge de quarante-trois ans. Il a donné les raisons de ce changement de direction : « Mon premier ouvrage m'a rapporté cent livres, mon second dix-neuf, mon troisième un peu moins d'une livre, et je ne désire pas que le quatrième me coûte plus qu'il ne me rapporte. »

Et ce « businessman », cet homme pratique ne s'entête pas. Il embrasse aussitôt la carrière qui lui paraît avoir donné pendant la guerre d'assez jolis résultats à ses titulaires. Il se fait épicier. Et il n'est pas fâché qu'on le sache, d'abord parce qu'il se fait ainsi une réclame gratuite, — idéal de tout bon commerçant, — et ensuite parce que'il escompte sans frais la stupeur des esprits ingénus en choisissant une profession qui passe pour n'avoir avec la littérature que des rapports éloignés.

Le romantisme a maudit et conspué l'épicier, on n'a jamais su pourquoi. L'épicier était pour lui le type du petit artisan comique, ignare et pensant bassement, en admettant qu'il pensât. Le vaudeville et la chansonnette ont pris la suite. Les Trois Epiciers *ont dilaté les rates de trois générations. Et vous connaissez le refrain :*

Dans l'métier
D'épicier,
Faut avoir de la cervelle !
Pour débiter de la chandelle,
Il faut être épicier !

Cette plaisanterie ancestrale avait un écho dans les lycées pendant le règne de la bifurcation. On appelait les « épiciers » ceux qui ne se destinaient pas aux classes de lettres. Nombre de bourgeois préféraient voir leurs rejetons ânonner sans fruit rosa la rose, ou plutôt devenir fruit sec, que de l'aiguiller vers des réalisations matérielles. On avait cette turlutaine-là dans les familles.

Que les temps sont changés ! Qu'un enfant parle aujourd'hui de préparer une profession libérale, les parents font la tête, et pour cause. On traite le petit bonhomme de poète, et il en demeure écrasé. Qu'il s'avise au contraire de dire : « Je veux être épicier ! » et aussitôt il y aura joie au foyer. Le parrain offrira le cinéma, et on sablera le petit mousseux avec une tranche de gâteau des rois. Le gosse ira loin !

Nous n'avons aucune idée des mérites littéraires de M. James Evershed Agathe, dont le nom n'avait pas franchi la Manche, ni même, semble-t-il, un cercle d'amis à Londres. Mais il faut le féliciter de son énergie. Il rectifie son tir en homme qui a de l'œil et de la dent. A lui les pruneaux libérateurs et le chocolat souverain, le seul qui blanchisse en veillissant ! Il débitait des phrases, il débitera des épices.

L'exemple est bon à suivre. Il doit servir. Il y a dans la littérature des romanciers, des poètes et des esthètes qui perdent leur encre et notre temps à travailler pour la gloire. Pourquoi ne profiteraient-ils pas de l'incident Evershed Agathe pour changer de front et prendre un comptoir de beurre, de noix et de fromage ? L'épicier est à peu près sûr de ne pas mourir de faim en mangeant son fonds. Le romancier n'en peut pas faire autant.

P. B.

Le tragique fait d'armes de la « Tranchée des baïonnettes »

LE CHEF DES HEROS ENSEVELIS EN FAIT LE RECIT

Nancy, 6 novembre. — Dans deux jours, le Président de la République et l'ambassadeur des Etats-Unis, les maréchaux Foch et Joffre inaugureront sur le champ de bataille de Verdun le monument de la « Tranchée des Baïonnettes », où reposent des héros du 137e d'infanterie ensevelis dans la tranchée. Celui qui était le chef, le lieutenant Polimann, est edevenu l'abbé Polimann et dirige une institution libre à Barle-Duc. Il a retracé l'épisode désormais immortel :

« C'était le jour de la Pentecôte, 11 juin 1916. Le 137e d'infanterie avait en première ligne deux bataillons soutenus par deux compagnies de mitrailleuses. Ma section était placée en pointe avancée à quelques mètres seulement de la ferme de Thiaumont. Le bombardement ennemi faisait rage. On pressentait une attaque. La consigne était simple : « Résister sur place ». Au soir, vers dix-sept heures, je reçus du colonel l'ordre de prendre le commandement de la 3e compagnie. Ce sont les poilus de cette unité qui défendirent la « Tranchée des Baïonnettes ». L'attaque attendue se produisit le lendemain matin à cinq heures trente, après deux heures de terrible bombardement.»

Le lieutenant Polimann donne l'ordre de résister à coups de grenades. Cependant à droite, à gauche, et en dépit du feu des mitrailleuses, les Allemands ont passé. La fumée du combat se dissipe; le lieutenant Polimann constate alors que sa compagnie est complètement tournée par l'ennemi. Et comme si le destin s'acharnait sur cette malheureuse unité, voici que les obus français de 105 l'atteignent, lui causant de lourdes pertes. La situation semble désespérée : les huit compagnies du 137e placées à gauche de la 3e sont prises, ainsi qu'une section de la 3e envoyée en soutien. Seuls résistent encore les survivants des 3e et 4e compagnies. Deux autres attaques permettent aux assaillants de resserrer le cercle. Sur trois sections de la 3e compagnie, il ne reste à dix heures, que vingt-cinq hommes n'ayant plus pour se défendre que quelques grenades, les cartouches ramassées sur les morts et 200 coups environ par mitrailleuse. Le lieutenant Polimann demande par signaux des renforts, en agitant tantôt un fanion, tantôt une lanterne. C'est en vain ! Dans l'après-midi, nouvelles attaques des Allemands avec projections de liquides enflammés. Elles sont repoussées. Les tentatives nocturnes des Allemands sont pareillement infructueuses et la compagnie réussit même à faire douze prisonniers.

Le matin du 13, le lieutenant Polimann, voyant des groupes allemands gagner le fort de Douaumont, réclame par signaux un tir d'artillerie. Il l'obtient. Mais les forces humaines ont des limites si l'héroïsme n'en connaît pas. Les morts jonchent le sol dans la tranchée occupée par la 3e compagnie. On sut, par la suite, que le nombre exact était de 57. Quelques-uns avaient été ensevelis vivants, et la pointe d'une baïonnette sortait de terre. Trois d'entre eux sont tombés aux côtés du lieutenant Polimann. Sans armes, sans munitions, désespérés de ne pas voir se produire la contre-attaque attendue, les survivants, qui ont lutté pendant plus de quarante-huit heures, ne peuvent plus continuer le combat, et les Allemands les font prisonniers. Que sa passa-t-il quand les Allemands eurent pris possession de ce lambeau de terrain défendu avec un si vaillant acharnement ? Selon l'abbé Polimann, les Allemands se contentèrent de recouvrir de terre, dans la tranchée elle-même, les corps des soldats français, et en guise de croix ils placèrent à côté de chaque soldat un fusil debout. Ce sont plusieurs baïonnettes de ces fusils dépassant le niveau du sol qui marquent aujourd'hui l'emplacement du combat.

La Musique à Paris

OPERA-COMIQUE. — **Le Roi Candaule**, comédie lyrique en quatre actes et cinq tableaux, poème de M. Maurice Donnay, musique de M. Alfred Bruneau.

M. Maurice Donnay nous conte à sa manière l'histoire plaisante du roi Candaule et nous le présente dans son palais de Sourdis, vivant au milieu des œuvres d'art et des fleurs, car ce roi débonnaire est « artiste » à tel point qu'il imagine de montrer sa femme, la belle Tudo, à son ami le vaillant guerrier Gygès, toute nue et prenant son bain, « dans le simple appareil d'une femme du monde », ainsi que le dit spirituellement M. Donnay. Mais la vertueuse épouse du roi Candaule s'aperçoit de ce sacrilège qui offense sa pudeur. Elle en garde une telle rancune à son mari qu'elle se fait aimer de Gygès, lequel tue Candaule au cours d'une sédition populaire et pénètre en heureux vainqueur dans la chambre nuptiale.

M. Maurice Donnay a négligé de se servir de la légende de « l'anneau de Gygès », qui rendait invisible son possesseur. Peut-être aurait-il pu en tirer des effets imprévus à traiter pour le musicien.

M. Alfred Bruneau a voulu se divertir en composant une œuvre légère de ton, mais dont la tenue reste apparentée à tant d'autres beaux ouvrages de théâtre sortis de la plume qui a écrit « le Rêve » et « l'Attaque du Moulin ». J'ai beaucoup aimé tout le premier acte du « Roi Candaule », vif, alerte et fort amusant. La grande scène de la sédition populaire est traitée dans une forme héroï-comique de grande envergure, et je vanterai aussi la jolie musicalité de la scène du bain de Tudo. Il y a là notamment un chœur délicieux de voix de femmes d'une couleur charmante. Il me semble aussi que M. Bruneau a pris un peu trop au sérieux les personnages de Tudo et de Gygès : cela nous vaut en revanche des pages de musique vibrante et passionnée. Ne nous en plaignons pas.

M. Jean Périer fait du roi Candaule une figure des plus divertissantes, montrant une verve et un esprit qui animent véritablement toute la pièce. Mlle Marthe Chenal est une insidieuse reine Tudo, et l'on comprend aisément l'émoi du jeune Gygès devant sa beauté dévoilée. Sa voix, « au métal riche et précieux », met en relief les pages souvent très difficiles que M. Bruneau n'a pas craint d'écrire pour elle. M. Friant, au généreux organe de ténor, chante ardemment la partie de Gygès, et M. Azéma compose avec beaucoup de bouffonnerie le personnage de Harmanax, précurseur de nos braves gardiens de la paix parisiens.

Parfaite exécution musicale, à laquelle participent l'excellent orchestre que dirige M. Catherine, et les chœurs bien sonores et nuancés de M. Archainbaud.

Il faut admirer sans réserve les jolis paysages que l'on voit du palais de Candaule et qui sont l'œuvre de M. Jusseaume, et féliciter l'habile metteur en scène M. Carbonne. Tous ont concouru au succès de la soirée.

Henri BUSSER.

NOUVELLES DE POLOGNE

La gêne alimentaire

Varsovie, novembre. — Au mois de juillet dernier, quand elle voyait ses plaines couvertes de moissons dorées, la Pologne pouvait se flatter de connaître enfin l'abondance et de sortir de cette gêne alimentaire où elle se trouve plongée depuis six ans de guerre.

La moisson n'était pas encore aussi abondante qu'elle aurait pu l'être. Par endroits, de grandes propriétés menacées du partage (par application de la loi agraire) n'avaient pas été entièrement cultivées. Ailleurs, le partage ayant été opéré déjà, les bénéficiaires de ce partage n'avaient cultivé qu'une partie de leur propriété nouvelle, parce qu'ils manquaient de chevaux, de semences, d'instruments et de capitaux nécessaires pour élargir leur exploitation. Ils manquaient aussi de capacités et d'aptitudes, car en même temps que la terre on n'avait pas pu leur donner la science du bon cultivateur.

Néanmoins, la moisson s'annonçait suffisante. Grâce à une température exceptionnellement favorable (l'année a été sèche en Pologne, surtout dans les provinces de l'est, au delà du Niémen), la récolte fut faite et rentrée dans d'excellentes conditions.

Mais c'est alors qu'un fléau plus dangereux que la grêle ou l'orage se déchaîna sur la Pologne. L'invasion bolcheviste ruina complètement les provinces de l'est et près de la moitié de la Pologne russe.

Quand on parcourt ces régions transvistuliennes, de Thorn à Bialystok, de Brest-Litlewski à Lemberg et au delà, vers Vilno et Mirsk, on aperçoit quelquefois des ruines (Brest-Litewski est complètement détruite); mais ces ruines ne sont pas de fait de la récente invasion bolcheviste : elles remontent pour la plupart à la grande guerre.

Les bolcheviks ont consciencieusement pillé, vidé le pays; ils ne l'ont pas détruit. Le temps leur a manqué. Ils ont passé comme une nuée d'insectes dévorants, laissant debout les murs et les maisons, mais après les avoir dépouillés des objets précieux et surtout des choses qui se mangent.

On signale que dans un seul arrondissement, celui de Ciechanow, entre la Vistule et la Prusse orientale, les bolcheviks ont emmené 4,000 chevaux, égorgé ou en

REMÈDES DE LA SALETTE

EXTRAIT VÉGÉTAL DÉPURATIF
Constipation, Maux de tête, Vices du sang, Boutons, Faiblesse, Douleurs, Rhumatismes, Retour d'âge, Maladies de la Femme.
PRIX 8.80

PILULES FORTIFIANTES
Épuisement nerveux, Pauvreté du sang, Étourdissement, Lassitude, Tristesse, Vapeurs, Neurasthénie, Époques irrégulières.
PRIX 6.60

Toutes Pharmacies
BROCHURE GRATUITE — LABORATOIRE ZÉDAÏRE — GRENOBLE (ISÈRE)

DÉPOTS : BORDEAUX, Phie ARBEZ, pl. de la Victoire, Phie BOUSQUET, 8, r. Ste-Catherine, Phie CHESNET, 125 r. Ste-Catherine, Phie DÉROZIER, 1, av. Thiers, Phie FRANÇOIS, 70 r. d'Alsace, Phie du Progrès VACHER, 75, r. Ste-Catherine, Phie DAUNIS, 10, allées Damour, Phie ROUAIS, 18, r. Esprit-des-Lois. Phie SALIÈRES, 147 r. Fondaudège, Phie des Chartrons 20, c. Portal. — TALENCE, Phie DAUNIS — BOUCAT, Phie MARTIAL. — BLANQUEFORT, Phie COUDURES. — PESSAC, Phie SABOUROUX. — ARCACHON, Phie LAURENT. — CADILLAC, Phie CAUSSIL. — PAUILLAC, Phie ADOUE. — LESPARRE, Phie MONIER. — BLAYE, Phie CASTETS. — SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC, Phie UZUBEK. — LIBOURNE, Phies LOUSTAUNAU-NAU, VERDIER. — LA ROCHELLE, Phie BUISSON. — ROCHEFORT, Phie TONNEAUD.

LE CAMP AMERICAIN DE BOURG
Liquide à prix très réduits :

200 CAMIONS *Pierce-Arrow, Packard, A. S., Riker, Mack, Liberty, G. M. C. Garfield, Crochat, Nash-Quad, F. W. D.*
200 TOURISTES & CAMIONNETTES *Dodge, Ford, G. M. C.*
100 TRACTEURS *Nash-Quad. F. W. D.*

Le tout complètement revisé, remis à neuf, prêt à entrer en service.
Pièces detachées pour tous véhicules.
Agents régionaux sont demandés avec références.
Vente tous les jours à BOURG, par Langres (Haute-Marne), et à PARIS, 39, avenue des Champs-Elysées.

PETROLES - CAOUTCHOUCS - MINES D'OR - ETC...
Documentez-vous. — Valeurs AUSTRO-HONGROISES, BULGARES, TURQUES, RUSSES, MEXICAINES, BRESILIENNES. Que doivent faire les porteurs ? — Renseignements gratuits. — Achat de tous titres FRANÇAIS et ETRANGERS non cotés en difficulté négociables. — BONS DE LA DÉFENSE. — Argent de suite. — *DOCUMENTATION FINANCIÈRE, 7, RUE LAFFITTE, PARIS.* Au premier.

SI VOUS TOUSSEZ, PRENEZ DES PASTILLES
GÉRAUDEL

PLUS SOLIDE — **PNEU HUTCHINSON** — PLUS SOLIDE
QUE L'ACIER — VÉLO — MOTO — AUTO — QUE L'ACIER
VÊTEMENTS Imperméables Marque A L'AIGLE

C'EST INCROYABLE
Pour quinze jours seulement et à l'occasion des fêtes de fin de l'an, la MAROQUINERIE SIMILI offre un superbe sac à main pour dame, dernière création; un idéal portefeuille 4 poches, un magnifique porte-cartes, un porte-monnaie idéal sans couture et un joli stylo. Les cinq articles contre remboursement rendu franco, fr. 20. Ecrire MAROQUINERIE SIMILI Joseph NICCHIA, 45, quai de Rive-Neuve, 45, MARSEILLE.

Savon de ménage
Jusqu'au 15 décembre, colis postal 10 kilos savon blanc mi-cuit franco contre remboursement, 28 fr. Prime : 6 savonnettes et 1 portefeuille. Marius GRIMAUD, 10, rue Mérat, MARSEILLE.

ETRENNES 1921
MACHINE à ECRIRE « CORONA » pliante et de voyage
Dépositaire
52 INTER OFFICE 52 allées de Tourny.

Pour marcher sans ennuis avec une voiture
FORD
exiger un CARBURATEUR
SOLEX
simple, pratique, économique
Agent à Bordeaux H. DESTEPHEN 125, rue du Palais-Gallien
Tél. 27-92

TRACTEUR LATIL
parfait état, disponible. 24, rue du 14-Juillet, Talence (Gironde).

ROUGE VIN EXTRA BLANC
110f VINICOLE NOUVELLE 160f
l'hl au 22, rue Peyronnet l'hl au

A V. BELLE PINASSE
long. 9.50, moteur 9 HP, ét. neuf. 21, rue du 14-Juillet, Talence.

Sulfate cuivre 20 t. sont demandées. Ecr. Tuzic, Havas, Bdx.

PORTO-MADERE-ORIGINE
Stock disponible en chai. Prix avantageux pour commes gros. Ecr. JOINTED, Ag. Havas, Bdx.

CENT ECREMEUSES CENTRIF. 40 l. à l'h. Très bon marché. Omnifax, 10, r. St-Florentin, Paris

TOURISTES **AUTOMOBILES** POIDS LOURDS
Réparations A. GAUDIN, 24, Avenue Thiers, Bordeaux-Bastide

PHARES AUTEROCHE
Eclaireurs, Projecteurs
Phares et Lanternes
AGENT GÉNÉRAL POUR LE SUD-OUEST :
A. AUGIS 261, rue Judaïque Tél. 22.94 Bordeaux.

FOURNITURES pour **USINES**
HUILES GRAISSES, AMIANTE DESINCRUSTANTS, CAOUTCHOUC COURROIES, CALORIFUGES, etc.
Adrien PADIRAS, 9, place Bourgogne, Bordeaux

SCIES A RUBAN FORESTIERES ET FIXES
Ets S. A. V. A., 40 à 46, rue Donissan, BORDEAUX

ASTHME Très intéressante brochure gratis. Boucaud, Phien, Marmande (Lot-et-Gar.).

GRAND VIN CLOS DES CORDELIERS
PLUS CHER, MAIS SUPÉRIEUR

"PARAGOUTTE"
PRIMÉ AU CONCOURS LÉPINE PARIS 1920
Le PLUS UTILE des ACCESSOIRES de TABLE
ÉVITE LES TACHES DE VIN SUR LES NAPPES
ÉCONOMISE BLANCHISSAGE & USURE LINGE
S'adapte instantanément sur toutes Bouteilles
EN VENTE : Bazars, Quincailliers, etc.
Envoi Echantil. Franco contre 1.95 timbres ou mandat
DEMANDER CONDITIONS DE GROS : TELEPH. 21.50
Ste PARAGOUTTE 187, Boulev. Wilson BORDEAUX (Gironde)

PAPIERS PEINTS STOCK IMPORTANT — VENTE ET POSE ALBUMS. ÉCHANTILLON FRANCO
PEACOCK Co LTD, 6, RUE ROLLAND, BORDEAUX. TÉLÉPH 28.70

PLAIES VARIQUEUSES
Ulcère, Eczémas, Dartres, Herpès, Vices du sang, Plaies de mauvaise nature réputées incurables, sont infailliblement GUERIS, — même en travaillant, —
Maladies de la Peau,
par le NOUVEAU TRAITEMENT VÉGÉTAL du Dr WOLF
Pour recevoir cette merveilleuse méthode *GRATIS et FRANCO*, écrire à M. A. PASSERIEUX (Q. I.), Spécialiste, 46, rue des Faures, à BORDEAUX

COMPTOIR DES VENTES
61, rue Sainte-Catherine, 61.
E. AMADIEU, directeur.
1er AVIS P. a. s. s. p. 1er déc. 1920, M. et Mme Montoya ont v. le Débit Rouge », 27, pl. d. Capucins, à M. Sens, à Dax. Opp. Comptoir des Ventes.
2e AVIS P. a. s. s. p. 20 nov. 1920, M. Crémoux a v. son épicerie-buvette, 35, rue Chevalier, 35, à person. désignée dans acte. Opposit. Comptoir.
2e AVIS P. a. s. s. p. 20 nov. 1920, M. et Mme Meyre ont v. leur commerce, r. Rodrig.-Pereire, 5, à M. Vimeney, à Cadillac. Opposit. au Comptoir.
2e AVIS P. a. s. s. p. 20 nov. 1920 Mme Beaumont a v. son meublé, 15, rue Roquelaure, aux ép. Meyre, 51, r. Rodrig.-Péreire, 51. Opposit. Comptoir.
BAR sur voie centrale, bail, pet. loyer. Prix 12,000 fr.
BAR meublé 3 chambres, bail. Prix 17,000 fr., à débattre.
BAR sur gr. cours, épicerie. Prix 1,7000 fr., à débattre.
MEUBlé au centre, 8 pièces, 4 cab. toil. Prix 28,000f.
MEUBlé au centre, 8 ch. garn., 2 p. vides. Px 45,000 fr.
ÉPICerie-comestib.-vins, 300 fr. rec. p. jour. Prix 10,000f.
BOUCherie, en banlieue, vaste logemt, équipage, jardin, 600f rec. p. j. Px 16,000 fr.
MERCerie avec logt 3 pièces, peu de frais. Px 12,000f.
BOULangerie au centre, 6 qx p. jour, joli logement, bail, à céder, cause santé, à 25,000 fr.
BELLE bibliothèq. long. 3m20 et belle table long. 2m35, grand tableau. Table de coupe tailleur. Chevalet et selle à vendre; 22, cours de l'Intendance (au 1er).
PHILATélistes. A vend. coll. 6,000 timb. arrêt. 1914. S'adr. Lamothe, 14, r. Huguerie.
PASSEMENTIERES, banquettes tissage, manuent., dem. 26, c. Aquitaine. Tr. suivi. B. salaire.
RENAULT 1920, corp. Sigma 1919 8 HP. Dubédat, 3, r. Canihac, 3e.
BRODERIES. Lingerie, robes, modes, confections. Serveaux et Cie, fabr., 209, r. Lecocq.
A V. jolie voiture, harnais p. poney. Cuisinière b. état. Leboucher, Lagrave, Ste-Terre.
A VENDRE 12 HP Renault, conduite intérieure 1920, peu roulé. — Adresse : Garage Perrein-Thomas Frères, à La Réole (Gde)
VERMOUTH 280 francs l'hecto.
QUINQUINAS 300 francs l'hecto.
Ecrire VERMOUTH, bur. journal
A ENLEVER tout de suite à des prix intéressants, plusieurs camions, camionnettes et torpédos grandes marques, derniers modèles; 49, chemin Mathilde, près la poste, à Talence.
ON DEMde employé intéressé, actif, notions commerce, tr. bel avenir de aff. exportation. Préciser capital disponible. Ecr. DAVIS, 19, rue Ecole-de-Mars, à NEUILLY-SUR-SEINE (Seine).
Cause départ. CABARET-DANCING élég. Affaires 90,000 fr., prof. net 30,000 fr. Bail 17 ans. Loyer 3,000 fr. Prix : 75,000 fr. Ecrire sous numéro 503, Agence HAVAS, à Clermont-Ferrand.

AGENCE CONDEMINE
2, r. Condillac, Bordx. Tél. 49.65
AVIS M. Cazenave a vendu le bar-restaurant-meublé, 123, rue des Vivants, à La Bastide, par nos soins.
AVIS L'immeuble 255, boulevard Antoine-Gautier, a été vendu par nos soins.
AVIS L'échoppe 286, r. Ornano, a été vendue p. n. soins.
COMESTIBLES pl. cent., recette j. 400, logement 3 pièces, 16,000. Facilités. A débattre. 3,500 fr. envir. marchandises comprises. Maladie.
MEUBLE, pl. cent., bail 11 a., p. 25,000. A débattre.
BAR-MEUBLE, gd cours, bail, 10 p., recet. j. bar 150. Prix 35,000. Deml comptant.
HOTEL-RESTAURANT-BAR s. quais, bonne aff., recet. jour. 600. 10 p., 45,000. Facilités. Décès.
MAISON Cx-Bl., 8 p., dont 4 libres. 25,000.
MAISON libre, St-Genès, p. état, 10 p., jardin, cave : 65,000 francs. A débattre.
MAISON cours Aquitaine, 24 pièces, dont 17 p. lib., jardin. 85,000. A débattre.
GRAND CHOIX COMMERCES, TOUS PRIX, ECHOPPES, MAISONS LIBRES ET PROPRIETES

NEW-YORK (direct)
Lloyd Royal Belge (France) S. A.
S/S FUSILIER..... 15 décembre
S'adr. q des Chartrons, 41. Tel 42-78.

ON DEMANDE 20,000 fr. pour un an, toute garantie, 10 %. Ecrire : J. A., bureau du journal.

A VENDRE, parf. état, caisse marbre 1 m. 20; comptoir bar 3 m., comptoir 2 m., glacière desserte, glacière restaurant, séparations café, installat. pompe à bière, mach. V. Berkel à découper le jambon. S'ad. J. Valentin, 71, rue de la Devise, 71, Bordx.

JE LIQUIDE
GROSSE QUANTITÉ débits din 1,90×0,07×0,03, à 0,45. 0,60×0,07×0,03, à 0,15. 47, chemin de Pessac, 47, Bordx.

GROSSE QUANTITÉ
panneaux montés 190×60 pour clôtures, caisses, etc., à vendre 0,40 l'un; 47, chemin de Pessac.

UNIC à vendre, cause double emploi, torpédo 6 places 14-16 HP, parfait état de marche. S'adres. corresp. « Pet. Gir. », Orthez

A VENDRE Unic 13-18 coupé limousine 1920, neuf. — L. ORTIGE, à Tonnay-Charente (Charente-Inférieure).

SANS QUITTER votre emploi vous pouv. gagner 15 fr p. jr minim. Ec. Aux Paniers-Parfums, Monaco

J'ACHETE TOUT : antiquités, métaux, meubles, débarras, etc. Gatineau, 11, cours d'Albret, Bx

Wagons-réservoirs
type unifié, disponibles de suite. Prix anvahtageux. FAUVET, 46, rue de Châteaudun, Paris.

CHEF CUISEUR est demandé pour fours coulants à ciment, connaissant également la fabrication et capable de surveiller la préparation du cru et la cuisson. Situation d'avenir. S'adresser à M. GANDRILLE, 9, rue des Petites-Ecuries, Paris.

Vente de Bijoux, diamants, argenterie, etc.
JEUDI et VENDREDI 9 et 10 décembre 1920, à 13 heures
Me MAXILIEN commissaire-priseur,
294 gages
arrivés à échéance seront vendus à la Caisse de crédit-municipal (ancien Mont-de-Piété).
Les brillants seront mis en vente le jeudi, à partir de quatorze heures précises.
Les ayants droit sont invités à réclamer les bonis leur revenant.

Salle des Ventes de l'Athénée 28, rue Mably, 28.

VENTE AUX ENCHÈRES
Mercredi 8 décembre 1920, à 1 h. :
BEAU MOBILIER
(DEPART)
Chambres de milieu noyer st. L. XV et Henri II et autre en pitchpin, lit cuivre, salle à manger st. L. XVI en noyer, meubles de bureau acajou et marqueterie, armoires L. XIV et Normande, vaisselier L. XV, meubles de fumoir marocain, salon st. L. XVI couvert en soie, bergères, fauteuils et sièges de style, deux fauteuils L. XV, petits meubles marqueterie, bronzes, marbres, lustres, garnitures de cheminée, glaces, trumeau, beaux tapis, bibelots de vitrine et d'appartement, tableaux, etc.
Boucles d'oreilles et bague or et brillants
Au comptant, 10 % en sus.
Me J. DUVAL commissaire-priseur.

3.000 MÈTRES VERRE CATHEDRALE
3 à 4 m/m épaisseur. Provenance Belge. Disponible à LILLE en bandes de 36 à 60 sur hauteurs de 2m50 à 3m80. PRIX 12 fr. le mq., par caisse de 40 mètres. — Ecrire CAUET, 164, rue de Paris, LILLE.

Grande Fabrique de **CRICS**
PIÈCES INTERCHANGEABLES
CRICS A CREMAILLÈRE pour industriels du bois CARRIERS - FARDIERS etc. pour le relevage des voies VANNES D'ECLUSE
CRICS POUR AUTOS ET CAMIONS
RÉPARATIONS EN TOUS GENRES RAPIDES et soignées
PRIX MODÉRÉS
— Paul GRAVELAIS, Constructeur —
132, Rue Saint-Roch, SAINT-ETIENNE

MOBILIERS ELEGANTS
31-33, cours Georges-Clemenceau, 31-33
Bordeaux (ancien cours Tourny) Bordeaux
GRAND CHOIX
de Salles à manger, Chambres à coucher, Salons, Cabinets de travail, Petits meubles, Lustres, Marbres
INTROUVABLES AILLEURS
et vendus bien au-dessous de leur valeur
Livraison par auto dans toute la Région. — Tél. 50 10

Banque de l'Algérie
Un concours pour l'admission à l'emploi de commis stagiaires aura lieu le jeudi 17 février 1921, au siège social de la BANQUE DE L'ALGÉRIE, à Paris, 217, boulevard Saint-Germain, ainsi que dans chacune des succursales d'Alger, Bône, Constantine, Oran, Philippeville, Tlemcen et Tunis.
Il comprendra des épreuves écrites et des épreuves orales. Les postulants devront être âgés de dix-huit ans au moins et de trente ans au plus au jour du concours. (Le temps passé sous les drapeaux s'ajoute à la limite d'âge.)
Les candidats reconnus admissibles aux épreuves écrites subiront l'examen oral au siège de la Banque, à Paris, ou à la succursale d'Alger, à leur choix. Les postulants devront adresser leur demande soit au siège social, soit au directeur de la succursale où ils désirent subir les épreuves écrites. La liste d'inscription sera close le 10 février 1921.
Tout candidat admis sera soumis à un stage minimum d'une année. Il recevra pendant la durée du stage une indemnité mensuelle de 333 francs. La titularisation sera prononcée aux appointements de 6,000 francs. A ces indemnités et appointements s'ajoutent des allocations pour charges de famille et une indemnité temporaire de cherté de vie. (Consulter à cet effet le statut du personnel qui a subi d'importantes améliorations depuis le 1er novembre 1919.)
Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Secrétariat général de la Banque 217, boulevard Saint-Germain, ou aux directeurs des succursales.

OFFICE IMMOBILIER
6, rue Guillaume-Brochon
HOTEL MEUBLé A VENDRE Centre, rev. ann. justif. 50,000.
BAR BIEN SITUé A VENDRE Recette journ. 150 fr. Prix, 23,000.
HOTEL-RESTAURANT A VENDRE 24 ch., gros revenu. Prix, 65,000
CAFé ET MEUBLé A VENDRE rapp. 3,700 p. mois. Prix, 75,000.
ÉCHOPPE LIBRE A VENDRE q. St-Seurin, 5 p. Prix, 35,000.
ÉCHOPPE LIBRE A VENDRE q. Nansouty, 6 pièces et jardin.
MAISON LIBRE A VENDRE q. Fondaudège, 14 p., chauff. cl.
PIANO à v.; 15, rue Montbazon.

AGENCE TOURNY
4, rue Huguerie, 4. Tél. 36-61.
2e AVIS comes. av. de Verdun, 174, à La Glacière-Mérignac, à pers. dés. d. acte. Opp. Agence.
HOTEL VOYAGEURS à céder, bail, 40 pièc. meubl., chauff. central, gr. revenus, cause vente : maladie. Px 250,000 fr.
ÉPICERIE s. grd cours, bail, gd local, loyer 1,200 cause vente : décès. Px 25,000 fr.
GRAND choix de commerces ts quartiers, ts prix.
AV. près Gare Midi maison encoignure, 2 étgs. Px 95,000f.
A V. échoppe libre. Px 30,000 fr.
AV. échoppe libre à La Charmille. Prix 12,000 francs.
AU CHOIX MAISONS ET PROPRIETES LIBRES T. DE SUITE.
CAZAJOUS 49, r. Ste-Catherine, de 9 à 12h.

Mon Succès !...
... vient de ce que j'emploie
la VÉGÉTALINE
qui coûte toujours moitié prix du beurre tout en le remplaçant très avantageusement !..
Dans les bonnes Maisons d'Alimentation VÉGÉTALINE, 46, r. Breteuil, Marseille.

TORPÉDO Clément 10 HP, très bon état, méc. arr. démont., peut faire camionnette; prix intéressant. Dr Gagnaré, Castillon-s.-Dord.

Dégauchisseurs et scieurs circulaire et à ruban demandés. G. CARDÉ et fils, 51, rue Nuyens, Bordeaux-Bastide.

Chambre, lavabo, glace, lit fer, tapis, bibliothèque, piano, vaisselle, à vend. 2, r. Henri-IV.

DEMANDEZ LE TARIF DU **BOIS DE CHAUFFAGE** par wagon franco gare Bordeaux. LIVRAISON TRES RAPIDE Evain, 39, c. G.-Clemenceau, Bx.

BORDEAUX-AGENCE
A VENDRE, Immeuble libre, céder nomb. fonds de comm. S'ad. de 2 à 4 h., 10, r. Dufau.

Massage facial scientifique. Mme PARDES, diplômée de Paris, 80, c. Alsace, Bx.

Châssis PANHARD, 16 chx s.s., neuf, livrable immédiatement 48, Chapeau-Rouge, Bordeaux.

Demi-muids châtaignier 600 l. env., réparés à neuf, frais vides vin 110 fr. Fûts chêne transp. 250 l., 80 fr.; 200 l., 60 fr. rép. à neuf. Le tout franco. Ec. Massé, Ag. Annoncia, 9, r. Grassi, Bx.

AGENCE RECOURS
217, rue Sainte-Catherine, Bordeaux. — Tél. 47.54
ASSURANCES *Vie — Incendie — Accidents — Grêle Vol — Accidents du travail (loi 1898).*
••• RENTES VIAGÈRES •••
ACHATS et Ventes de fonds de Commerce. — ACHATS, Ventes et Locations d'Immeubles. — VIAGERS
ACHATS, VENTES ET PRÊTS SUR TITRES
ESCOMPTE immédiat de tous effets
H. DURANTEAU, Directeur

A Bordeaux :
AV. grand cours, bar, bail. Prix 28,000 fr., à débattre.
AV. bar, 6 pièces, petits frais, bail. Px 12,000f.
AV. bar, gds salle de réunion, beau logt. Px 17,000f.
AV. bar-cave, beau logement. Prix 20,000 fr.
AV. bar sr grand cours, beau logement. Px 42,000f.
AV. bar meublé, grande voie. Prix 32,000 fr.
AV. bar casse-croûte sur quai. Prix 28,000 fr.
AV. hôtel meublé de famille, 14 chamb., 7 cabinets, qtier Tourny, facil. Px 95,000f.
AV. hôtel meublé, centre, facilités. Px 32,000 fr.
AV. bureau de tabac, joli logement. Px 45,000f.
AV. épicerie, bar, beau logement, gros bénéfices. Prix : 30,000 francs.
AV. bar-tabacs, gros bénéfices. Prix 55,000 fr.
AV. épicerie, comestibles, bail, loyer 800f. Px 10,000f.
AV. comestibles, huîtres, vins fins, beau logement. Recte 600 à 700 fr. par jour, quartier Tourny. Prix 38,000 fr.
AV. épicerie-comestib., cause départ. Px 7,000f.
AV. commerce de gros, maroquinerie, papeterie, parfumerie, fournitures générales pour bureaux de tabacs, allumettes. Px 55,000 fr.
AV. dans Blayais, importante localité, hôtel-café-restaurant, parc, écuries, remises, garage pour auto, salle de bal. Affaire à saisir. Cause maladie. Prix : 50,000 francs.
AV. garage important, atelier de réparation avec outillage, logement. Prix : 32,000 fr.

A Paris :
AV. quartier de l'Opéra, grd bar-tabac. Px à débattre.
AV. centre, ble boutique d'angle, 1er étage, 2 billards et logement. Loyer, 8,000 fr. Bail 19 ans. Affaire de premier ordre. Prix : 300,000 francs.
AV. plusieurs propriétés dans les rues des Billiers-de-Paris, St-Germain, Saint-Cloud, Le Vésinet. Prix : de 100,000 à 300,000 fr.
AV. hôtel particulier, quartier Monceau, tout neuf, avec dern. confort moderne, 4 chambres de maître, 3 cabinets de toilette, salle de bains, 2 salons, salle à manger. Prix : 630,000 fr.
APPARTEMENTS de 4 et 4 chambres, salon, salle à manger, loyer de 6,000 à 8,000 fr., avec installation à reprendre.

S'adresser AGENCE RECOURS, 217, r. Ste-Catherine, Bdx.
Le Directeur de l'AGENCE RECOURS informe sa Clientèle qu'il pourra donner dans les quarante-huit heures tous renseignements sur n'importe quelle affaire commerciale visant la place de Paris.

J. LAGARRIGUE
2, rue Hugla (c. Victor-Hugo).
1er AVIS Mme vve Mouglun a v. s. meublé, 4, r. Dieu. Oppositions à l'Agence.
2e AVIS M. Jourdon a v. s. restaurant, pl. St-Christoly, à M. Verdot. Opp. Agence.
2e AVIS M. Croce a v. s. cinéma, pl. de la Mairie, Pessac, à personne désignée dans l'acte. Oppositions à l'Agence.
2e AVIS M. Albert Fouillard a v. s. meublé, rue des Faussets, 6, Bdx. à M. Géraud. Oppositions à l'Agence.
2e AVIS M. Mellier, à Cars (Gironde), a v. s. bar-cave Marengo à M. Joachim Danet. — Oppositions à l'Agence.

A VENDRE
CINÉMAS près Bordeaux, de 20,000 fr. à 36,000 fr.
MIASON VIDE cours Victor Hugo.
BARS sur quai et c. St-Jean. 20,000 fr. et 15,000 francs
MEUBLE CASUEL, 55,000 francs.

11° Vin Rouge PARFAIT : 1f15 le litre : — 10° EXTRA : 1f10. — Vins Blancs EXQUIS : 1-2 sec. 1f40. — Moelleux, 1f60. En bque. 1/2 ou 1/4 bque, prêtés. Passage Leydet 3 Bordx. — Placiers sérieux, bien introduits, demandés.

ON DEMANDE A LOUER
Appartement meublé pouvant servir de logement et bureau à Agent général de Banque. Faire offres INTER-BANQUE, 42, rue PIERRE-JOIGNEAUX, 42, à BOIS-COLOMBES (Seine). (Dix-septième année.)

BENZOL Autos-Camions, économie 20 %. Livraisons assurées au 54, ch. d'Arès.

ON DEMANDE mécaniciens et ouvrières sans spécialités. Maison G. Chabrat, St-Augustin.

AU PUBLIC
Ne cherchez pas davantage pour vos Etrennes ! Un portrait fait par M. Béroaldi, 5, rue Judaïque, c'est le plus beau cadeau et le meilleur souvenir. MAGASIN d'EXPOSITION ouvert tous les jours, de huit heures du matin à huit heures du soir.

Demandé **MACHINES A ÉCRIRE** UNDERWOOD, occasion, bon état. Répondre avec prix et numéro de la machine à Yver, Agence Havas, Bordeaux.

SALAMANDRE à vend., bon état. Chazaud, 12, r. Delurbe, matin

RÉPARATIONS **MACHINES A ÉCRIRE** Underwood, Remington, etc. Inter-Office, 52 all. Tourny 52

BOIS DE CHARPENTE
SOMMES ACHETEURS grosses quantités bastings, madriers, chevrons de diverses dimensions, longueur 3m33 à 5m33. Faire offres à TIJIAC, Agence Havas, Bordeaux.

Cheveux, peignures, achète cher. Lahournère, 35, r. Tombe-l'Oly.

J'ACHETE TOUT
Meubles, vestiaire, linge, chaus. MASSEZ, 26, r. Roquelaure, Bx.

RENAULT
45 HP, 5 places, grand tourisme, torp., complète, toute équipée, éclair., dém. élect., 4 pneus, 3 jantes, plusieurs ch. à air, excellent état, à vendre, avec douane payée France ou Espagne au choix. Courtt, 36, rue Saint-Fort, 36, Bordeaux.

DEMANDEZ UN VIEUX CEP
ARMAGNAC EXTRA
Castelnau-d'Auzan (Gers)

ÉCOLE de CHAUFFEURS Burgalasse, 193, r. Judaïque, Bordx

Haricots exotiques belle marchandise, sommes acheteurs. VIGURI frères, 43, quai de Bourgogne, Bordeaux.

ENGRAIS ANIMALISÉS COMPLETS POUR TOUTES CULTURES Établiss H. CHAIGNEAU 21, rue J.-J.-Rousseau, Bordeaux

J'ACHÈTE meubles, laines, plumes ou débarras, etc. — Ecrire : E. MAZER, 75, r. J.-Carayon-Latour, 75, Bdx.

ÉLECTRICITÉ dans toutes ses applications installations, réparations. REBOBINAGES COMPLETS Maye, 238, rue Ste-Catherine, Bx.

Carbure calcium 135f % k. franco Gironde. HENAULT, Libourne

ON DEMANDE des enfants âgés de 13 à 15 ans pour apprendre le métier de verrier. Ces enfants sont entièrement à la charge de l'usine. Ils arrivent rapidement à une grosse situation. S'adr. à M. DELAS DE BRARDVILLE, à Condat-Bersac (Dsne).

Demi-mds châtaig., 135f. Gde, dépt limitroph. Henault, Libourne.

BONS OUVRIERS chaudronniers en cuivre et un planeur de tôles pour aviation idée Usine Latecoère, Toulouse.

ACHAT A GROS PRIX
MEUBLES anciens et modernes. Objets d'art et d'antiquités. Labarraque, 14, cours d'Albret.

LE PARFUM MAGNÉTIQUE du MOIS de votre naissance Notice franco. N° 2 PROFESSEUR D'ALIBES 6, Imp. MONT-TONNERRE, PARIS

BUREAU des DOMAINES DE BORDEAUX
44, rue du Tondu, 44.
Le mardi 14 décembre 1920, à 10 heures, au parc de Gatteboutse, rue Léon-Paillères, à Bordx, il sera procédé par le receveur des domaines, en présence de M. le Sous-Intendant militaire, à l'adjudication aux enchères publiques, en plusieurs lots, du matériel ci-après :
4 pompes à décharger les voies, 1 téléphone en mauvais état, 260 mèches de mineur, 1 calorifère à pétrole, 1 échelle, 1 fût vide, 11 tréteaux pour militaires, 17 râteliers d'armes, 4 réchauds à pétrole, 1 table à tréteaux, 1 planche à lisser.
La vente aura lieu sans aucune garantie. Enlèvement immédiat. Au comptant, 750 % en sus.
Bordeaux, 3 décembre 1920.
Le receveur des domaines, MOLIERAC.

BUREAU des DOMAINES DE BORDEAUX
44, rue du Tondu, 44.
Le vendredi 17 décembre 1920, à 10 heures, et s'il y a lieu, à 14 heures, au même lieu, au n° 28, rue d'Armagnac, il sera procédé par le receveur des domaines, en présence de M. le Sous-Intendant militaire, à l'adjudication publique en plusieurs lots, savoir :
182 moyeux mortaisés finis, 400 moyeux fournis, 248 jantes prêtes à monter, 190 jantes rabotées sur 4 faces, 401 jantes rabotées, mortaisées, non goujées, 600 jantes chantournées brutes de sciage, 945 rais empattés non profilés, 463 rais brutes à monter, 980 rais rabotés sur les 4 faces non empattés, 1.530 rais bruts de sciage, 19 brosses n° 8.
La vente aura lieu sans aucune garantie. Enlèvement immédiat. Au comptant, 750 % en sus.
Bordeaux, 3 décembre 1920.
Le receveur des domaines, MOLIERAC.

LE RETOUR D'AGE

que le bon sens populaire a si justement dénommé « *âge critique* », est bien réellement la période la plus critique de l'existence féminine.

La disparition des règles prive l'organisme d'une « *véritable soupape de sûreté* », qui, mensuellement, en laissant s'échapper le flux menstruel, assurait l'évacuation du trop-plein de la circulation.

Cette importante évolution physiologique a, sur la santé de la femme, des répercussions profondes et souvent douloureuses. Ce sont chez les unes des chaleurs subites qui baignent le corps de sueur et empourprent le visage, des étourdissements, des vertiges, des battements de cœur, des sensations d'étouffement, une pesanteur dans le bas-ventre ; chez d'autres, ces symptômes congestifs se compliquent de troubles digestifs, de constipation, d'accidents nerveux, de mélancolie, d'accès de tristesse, de lassitude et de dégoût de l'existence. D'autres enfin prennent un embonpoint excessif ou souffrent d'hémorroïdes, de maladies de peau : acné, couperose, eczéma, etc.

Comment combattre tous ces accidents, activer, faciliter la période critique du Retour d'Age?

EN RECOURANT AUX

PILULES DUPUIS

Sous leur action, la liberté du ventre, l'évacuation des déchets seront quotidiennement assurées, le sang conservera une fluidité normale, une circulation régulière, les malaises congestifs (*vertiges, étouffements, palpitations, pesanteur*) seront évités, l'embonpoint, les éruptions cutanées (*couperose, acné, eczéma*) ne se produiront pas ou disparaîtront, les troubles nerveux, les idées noires n'auront pas de prise sur un organisme qui retrouvera rapidement son bon équilibre fonctionnel.

Vous toutes que guette le RETOUR D'AGE, vous toutes que martyrisent les perturbations de l'âge critique, recourez de suite aux

PILULES DUPUIS

Elles vous seront le meilleur soutien pour supporter ce passage difficile. Elles seront le bon guide qui vous acheminera sans heurt de la maturité active à une maturité calme dont vous pourrez jouir avec sérénité

BIEN EXIGER dans toutes les pharmacies
LES VRAIES PILULES DUPUIS
En boîtes de 2 francs (impôt en sus)

Chaque boîte porte une étoile rouge (marque déposée) sur le couvercle et les mots « DUPUIS-LILLE » imprimés en noir sur chaque pilule de couleur rouge. Dépôt général : Pharmacie Baillœuil, 109, rue Léon-Gambetta, Lille

Agence « LE NEGOCIATEUR » 66, rue de la Devise. Tél. 41-52.
1er AVIS M. Lacassagne a v. s. merce, 93, r. David-Johnst. à pne d. d. acte. Op. Agce.
2e AVIS Bar Peyron, 9, r. P.-St-Georges, céd. p. n. soins
AVIS L'échoppe, 39, r. Pasteur, vendue p. n. soins.
REPRÉSentation cale. Rapport. 1,500f p. m. Px 8,000f
CAFé encoign. gdes voies. Rec. 300f. 4 ch. m. Px 70,000f
BAR encoign. Remis à neuf. Prix 29,000 fr., à débat.
TABACS-BAR. Bén. an. 50,000f. Bail 25 ans. Px 75,000 fr.
CHARCuterie à céder apr. fortune, rec. très importantes — Prix du matériel
BELLE maison bourgeoise, tr. b. état, 14 p., lib. de suite, 8 kil. d'Agen, dépend., jardin, parc, source, ombr., prairie 4 hect. env 85,000 fr. Ecr. Georges, bur. journ. Pet Gironde, Agen.
20 à 25f par jour s. quit. empl., s. con. sp., trav. agr. à fre ch. soi. Ecr. Hamel, boîte 79, Caen.

AGENCE LE PROGRÈS 53, r. Ste-Catherine. Ent. 2, imp.
AVONS acquéreurs pour bars, hôtels meublés, épiceries, tabacs et commerces divers.
PLEIN centre, restaurant à céder encoign. s. une place, long bail. Prix à débattre.
CHARCUTERIE à céder apr. fortune, rec. très importantes — Prix du matériel
BELLE maison bourgeoise, tr. b. état, 14 p., lib. de suite, 8 kil. d'Agen, dépend., jardin, parc, source, ombr., prairie 4 hect. env 85,000 fr. Ecr. Georges, bur. journ. Pet Gironde, Agen.
20 à 25f par jour s. quit. empl., s. con. sp., trav. agr. à fre ch. soi. Ecr. Hamel, boîte 79, Caen.

2 MAISONS vides centre et cours Aquitaine 6 et 7 pièces; 43 et 50,000 francs
ÉCHOPPE pr. boulev. 23,000. Perrotteau, 20, r. Palais-Gallien
HOTEL MEUBLé FAMILLE pl. centre sans restaurant, tout état neuf. Occasion à saisir à 60,000 francs. On vendrait avec l'immeuble. Perrotteau, 20, r. Palais-Gallien
BELLE MAISON bourgeoise 9 pièces vide ou meubl., gd jard., chauff. cent., état neuf. Px 145,000 fr. Perrotteau, 20, r. Palais-Gallien
BLOCH 11, avenue Jean-Jaurès, pour tricoteuses, toutes nuances GROS ET DÉTAIL, PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE Echeveaux Pelotes Echantillons gratis Bonneterie Ecrire LA LABORIEUSE, 10, quai d'Orléans, NANTES

SYPHILIS TRAITEMENT SERIEUX, efficace, discret, facilité à suivre même en voyage, par les
COMPRIMÉS DE GIBERT
10 ans de succès ininterrompus
La boîte de 50 comprimés Onze fr. (impôt compris)
Envoi franco contre espèces ou mandat adressés à la Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne — MARSEILLE
Très nombreuses déclarations médicales et attestations de la clientèle.
Dépôt à Bordeaux : Phie Roussel, 1, Place St-Projet.

606 INSTITUT SÉROTHÉRAPIQUE BORDEAUX, 25, rue VITAL-CARLES T. l. jours jusqu'à 6 h., et jusqu'à 7 h. lundi, jeudi et samedi *Brochures et renseignements sur demande*
606 SYPHILIS (Guérison contrôlée). ÉCOULEMENTS, R

NOS CONTES INÉDITS

La revanche du Barbot

A H. Bouffard

M. Timoré avait la plus belle barbe qu'on eût jamais vue entre Croix-d'Hins et le cap Ferret : outre qu'elle prolongeait son visage de deux pieds et quelques pouces, elle était soyeuse et bouclée, et peignée donc ! à faire crever de dépit ces envieux de Gujanais, car M. Timoré habitait La Teste-de-Buch.

C'est d'Algérie, où il avait séjourné dix ans, qu'il avait rapporté son opulente compagne et, quoiqu'il n'eût pas eu le mérite de naître dans ses murs, la fière capitale du Captalat l'avait adopté pour un des siens, tant il est vrai qu'on se dispute la gloire des grands hommes...

***

C'était à l'époque humiliante du « barbot ». Les pieux marins de Gujan-Mestras avaient, comme on le sait, combattu ce fléau de leurs vignes, l'énigmatique et célèbre barbot, par le moyen évangélique d'une procession. Le mal avait été guéri et les vendanges avaient été bonnes. On aurait dû s'en tenir à l'évidence du surnaturel... mais allez empêcher les mauvaises langues de jaser !

De l'aube au crépuscule, sinon de la nuit à l'aube, on s'interpellait sur la mer entre barques riveraines : « Et lou barbot ? Et lou barbot ? »

Quelques vix irritées répondaient bien « houil » ; mais, quoique ce cri ne manque pas de sens, même en français, c'était peu à répondre, et les pinasses de Gujan-Mestras semblaient filer plus vite à l'aviron et traîner l'aile à la voile comme des oiseaux honteux... Chacun s'avouait, dans sa conscience obscure, qu'il n'avait rien fait de mal d'avoir cru comme un primitif. Mais c'était dur de n'avoir rien à répliquer, et l'on se rongeait les poings de ce côté-ci de la baie en rêvant d'un barbot pour La Teste.

***

Or il advint qu'une année, peu de temps avant les vendanges, ce pays fut affligé d'une véritable calamité. Il y eut de la grêle, des orages et toute sorte de vents bizarres; les enfants avaient des cauchemars, les femmes perdaient leurs couleurs et les hommes s'aperçurent qu'un nouveau mal avait atteint les vignes : une espèce de lèpre, qui mangeait les sarments d'abord et les grappes ensuite. On respirait sur le territoire une de ces atmosphères énervantes qui précèdent les grands cataclysmes. Mon Dieu ! qu'allait-il donc advenir ? La voyante de Gazinet, consultée, n'y voyait goutte. M. le Curé hésitait à faire sortir saint Roch parce que ses paroissiens n'ont pas l'esprit processionnel, et pendant ce temps, le barbot faisait tranquillement son œuvre...

Que faire ? On parlait bien d'un savant, d'un certain Grégoire Zéphyrin, qui était une sorte de prodige. Mais il habitait la commune rivale...

Gujan-Mestras en avait craqué d'orgueil, car il était savant, M. Grégoire : il vous disait comme ça le temps qu'il ferait dans huit jours, il parlait grec et latin, savait par cœur le nom des étoiles et guérissait des maux réputés incurables.

Et les vignes de La Teste dépérissaient à vue d'œil, se recroquevillaient en un jour comme si un soleil diabolique les eût rongées, et puis, voyez l'ironie du sort : Gujan-Mestras s'apprêtait aux vendanges, et il aurait fallu ne pas être du pays pour ne pas deviner que le vin serait bon cette année-là, oh ! mais bon à faire damner tous les maires !

Alors La Teste, l'orgueilleux canton, céda.

Par bonheur, M. Grégoire habitait le quartier de La Hume, extrême limite de la commune, vers l'ouest, pas si loin de La Teste que ne porte une voix d'homme, ce qui fait que les malheureux vignerons purent clandestinement s'y rendre sans subir l'humiliation des sarcasmes. Soixante et onze personnes environ défilaient chez le savant, tous les jours, et s'en revenaient la tête basse, détournant les yeux en passant près des vignes maudites...

Et voici ce que M. Grégoire disait à chacune d'elles : « Vous venez pour votre vigne, n'est-ce pas ? Oui, je sais : la lèpre, la malédiction divine, l'éternelle stérilité ! »

Les Testerins, émerveillés de tant de divination, écoutaient bouche bée :

« Croyez-moi, mon brave homme, votre pays est affligé d'un mal bien étrange; mes calculs m'ont permis d'établir qu'il a tous les signes d'une origine exotique... Est-ce que, par hasard, vous n'auriez pas dans votre ville quelque personne qui ait habité les colonies ? Je ne me trompe pas : c'est de l'Algérie que ce mal vous est venu. A votre connaissance, y a-t-il, dans La Teste, quelqu'un qui soit allé autrefois en Algérie ?

— Té, pardi ! il y a M. Timoré, le brave homme.

— Qui est ça, M. Timoré ?

— Té ! vous ne connaissez pas M. Timoré, l'homme qui a cette barbe ?

— Une barbe ? et il vient d'Algérie ? Tiens, tiens, tiens, et depuis quand la porte-t-il sa barbe ?

— Té ! une affaire de dix ans. Vous l'avez bien vu, quoi ! parce qu'enfin il n'y en a pas un autre dans le département, pour sûr ! Comme ça, hé ! sa barbe : jusqu'au creux de l'estomac, et large donc !

— Mais c'est ça, c'est ça ! Le voilà le foyer d'infection ! Comment ! vous saviez que cet homme venait d'Algérie et vous avez toléré qu'il garde sa barbe ? Vous ignoriez donc le danger qu'il y a.

— Pas possible !

— Comment ! pas possible ! Vous ne savez donc pas que les barbes venant des pays chauds contiennent le microbe qui tue les vignes ? Oh ! ignorance ! Il fallait me le dire plus tôt; il n'est que temps, mon ami. Si vous voulez sauver la récolte, coupez-moi cette barbe et sans lésiner.

— Bon ! Monsieur Grégoire. »

Ah ! ce fut du joli dans La Teste-de-Buch quand tous eurent consulté le savant ! On se lamenta comme à l'annonce de la fin du monde, les enfants et les femmes n'osèrent plus sortir, et les hommes faisant le deuil de leurs vendanges ne songèrent plus qu'au moyen de détruire la barbe de leur idole. Est-ce que ce n'était pas une pitié ? Une année où le vin serait si bon, Diou biban ! tomber dans une pauvreté pareille ! Et pourquoi tout cela ? Pour avoir donné asile à un gueux barbu qui n'était même pas du pays ! Eh bien ! on lui ferait voir à ce Timoré ce que peut un Testerin quand il veut !

Et il le vit, ou plutôt non, car on lui coupa la barbe pendant son sommeil, et ce n'est qu'au petit jour, en s'éveillant, qu'il se vit raccourci, dépouillé, tondu, oui tondu comme les ânes de la Saint-Michel.

***

Huit jours passèrent, où les vignerons de La Teste, qui sont candides sinon pieux, espérèrent le miracle savant; huit jours où les raisins d'entre La Hume et Canterrane, au pays du barbot, achevèrent de mûrir tellement ils se gonflèrent sous le soleil blond.

Ah ! je vous jure que les vendanges furent vite faites au pays de Buch. Les raisins ressemblaient à de pauvres yeux morts et vides, des yeux qui auraient pleuré sur eux-mêmes et sur la foi naïve des vignerons. Autant eût valu presser des cailloux : rien, vous dis-je, pas le moindre petit vin qui eût l'ombre d'un goût de terroir !

Tous les soirs, au village voisin, les chars rentraient rougis d'un vin capiteux; devant les portes, les hommes claquaient la langue de façon gourmande et toutes les maisons accroupies allongeaient vers La Teste leurs museaux pointus de tuiles pour lui annoncer la revanche et la gloire du vin jeune.

Alors je crois que les Testerins comprirent...

***

Depuis ce jour-là, les pinasses de Gujan-Mestras peuvent prendre allégrement la mer et croiser celles des pêcheurs de « coustuts ». Si, d'aventure, une voix testerine s'amuse du quolibet ancien : « Et lou barbot ! », douze pinasses répondent, et douze voix gouailleuses « escargaillent » : « Hooû ! et la barbe de Moussu Timoré ! et Moussu Grégoire ! »

Et sous le soleil qui rit aussi dans leurs voix, c'est le tour des barques de La Teste de filer plus vite à l'aviron et de trainer l'aile, à la voile, comme des oiseaux honteux.

Adrien DUPIN.

Les travaux au Maroc

L'Office du Maroc de Bordeaux nous communique les renseignements suivants :

ROUTES ET PONTS

Un concours a été ouvert pour la construction d'un pont sur le Sebou à Si-Allal-Tazi, pour le passage de la route de Rabat à Tanger. Les travaux ont été adjugés à la Compagnie Schneider.

TRAVAUX MARITIMES

1. **Port de Kénitra.** — Une nouvelle section de quai de 224 mètres de longueur avec terre-plein à l'arrière, a été mise au concours. Deux grues à portique de 3 tonnes ont été installées et mises en service.

2. **Port de Rabat-Salé.** — La Société concessionnaire a achevé et livré à l'exploitation un magasin de 54 mètres sur 16 mètres sur terre-plein de la douane. Les travaux d'un troisième magasin à construire sur le terre-plein de la douane vont être mis en adjudication. La Société a reçu une barcasse à moteur de 100 tonnes. La Société continue les travaux de construction de la voie ferrée qui doit relier les carrières de Sidi-Bou-Knadel et de l'Oued-Akrech aux jetées sud de Méhédia et Knitra.

3. **Port de Casablanca.** — La grande jetée a vu son extrémité portée, au cours du troisième trimestre, du P. M. 1180 au P. M. 1234, et son mur de garde du P. M. 1074 au P. M. 1152.

On a continué les travaux de fondation du mur de quai accolé à la grande jetée. Ils sont actuellement terminés sur 207 mètres. On a poursuivi le remblaiement des terre-pleins du boulevard Front-de-Mer et de Sidi-Kairouani.

La pose de la voie des carrières de Sidi-Abderhaman a été également continuée et l'on a commencé l'installation du matériel de levage et de perforation nécessaire à l'exploitation de cette carrière.

4. **Port de Fedhala.** — La Compagnie continue la construction des appontements dont l'exécution a été décidée en vue de faciliter les opérations d'embarquement et de débarquement. La Compagnie poursuit l'achat du matériel naval nécessaire au développement de l'exploitation.

5. **Port de Safi.** — On a continué les travaux de parachèvement des ouvrages existants, ainsi que les travaux préparatoires à l'exécution du port à barcasses qui doit être exécuté par MM. Schneider et Cie.

6. **Port de Mogador.** — Le port à barcasses est à peu près terminé à l'exception des travaux de désensablement et de dérochage, pour lesquels une drage a été mise en service.

7. **Phares.** — Le phare d'El-Hank a été allumé le 1er août.

LES FOUILLES

On a procédé à Volubilis à divers sondages et obtenu des découvertes intéressantes.

A l'intérieur de l'enceinte, on a sondé sur une longueur de 300 mètres l'aqueduc qui amenait à Volubilis les eaux de l'Ain-Fortassa. Au sud du « decumanus » principal, parallèlement au même aqueduc et à 8 mètres au sud, on a découvert un quadrilatère qui mesure 40 mètres d'est en ouest sur 37 mètres 50 et que borde au sud un nouveau « decumanus » de 9 mètres de largeur; nous avons maintenant dans cette partie de la ville trois « decumani » secondaires, un au nord et deux au sud.

Ce quadrilatère est à peu près à la même hauteur que le vaste ensemble signalé en mars dernier; une inscription nous apprend que l'empereur Gordien III a fait reconstruire à ses frais une maison ornée de pins, sans doute une maison commune plutôt qu'un palais impérial.

Au centre de la basilique, on a exhumé, tournée vers l'ouest, une petite abside en corrélation avec celle qui se trouve au sud-est de l'édifice et est orientée en sens contraire. Une quatrième abside, au nord-ouest, a dû être démolie lorsqu'on a construit le partie nord du péristyle. La date de construction de ces petites absides semble bien remonter, comme celle de l'Area du forum, au premier siècle de notre ère, alors que la basilique est du milieu du deuxième siècle.

A l'ouest de l'Area, il a été procédé à divers sondages en vue de retrouver, sur son parcours occidental, la grande voie décumane qui montait vers le monument; on a découvert un angle de mur susceptible d'exhumer la voie cherchée.

Aux abords de cet angle, à l'ouest du mur d'enceinte de basse époque signalé par M. de La Martinière, on a mis au jour un mur en grand appareil, orienté du nord au sud; deux murs perpendiculaires construits en blocage ont été repérés, et près de ces derniers un dallage.

Un dernier sondage a été pratiqué à l'extrémité ouest du « decumanus » qui passe au nord du forum.

Parmi les rares objets découverts au cours de ces travaux, il faut mentionner une belle tête de fronde, un cadran solaire et trois inscriptions.

A Mechra-Sidi-Jabour, l'inspecteur du service a procédé au lever du plan de la ville ou villa romaine, dont on ignore le nom antique, et que les indigènes dénomment Rhira.

Le bureau des épaves

L'institution du bureau des épaves remonte à une date assez éloignée.

Tout d'abord, les objets trouvés furent déposés soit à la Permanence, soit dans les commissariats, soit encore dans les mains de divers agents de l'autorité municipale. Cette réglementation cessa d'être en vigueur en 1854.

Le 18 mai 1854, en effet, le maire de Bordeaux, M. Antoine Gautier, estimant que le dépôt des objets faits en différents endroits présentait des inconvénients, donna des ordres pour que fût établi, à l'hôtel de ville, un dépôt général de tous les articles trouvés « dont le maître ne serait pas connu ». Ce dépôt serait placé sous la responsabilité d'un gardien qui tiendrait compte régulièrement des entrées et des sorties sur un registre spécial coté et paraphé par le maire, qui le viserait à certaines époques.

Il ressort d'une lettre écrite le 30 octobre 1858 que dans une année — 1857 — 1,127 objets furent recueillis enregistrés et conservés pour devenir, conformément aux instructions, la propriété de l'Etat ou pour être remis aux inventeurs ou aux personnes qui les avaient perdus. 617 de ces objets furent restitués.

Nous avons visité ces jours-ci le bureau des épaves et les différentes salles qui le composent. Ce ne fut pas du temps perdu. Que le lecteur veuille bien nous suivre dans les locaux du palais Rohan, où sont étiquetés et classés par catégorie les objets trouvés.

Ici, ce sont des articles ayant appartenu à des militaires : bidons, musettes, capotes, godillots, quarts, bretelles de suspension, casques, pantalons...

Là, c'est le rayon des parapluies; il y en a des centaines et de tous les prix. Le « pépin » de coton voisine avec le parapluie de soie à manche droit, aujourd'hui indispensable à l'élégante.

Plus loin, c'est la série des sacs de voyage, des sacs à main, des portemonnaie, des portefeuilles. Tout à côté sont suspendus des filets à provisions. Un de ces filets vient d'être déposé au bureau. Il est garni de victuailles : poissons, entre-côte, fruits. Ces articles devaient constituer les éléments d'un petit festin familial. La personne qui a perdu le dit filet ne pensera pas qu'il a été trouvé par un citoyen assez scrupuleux pour ne pas — par ces temps de vie chère — s'en approprier le contenu.

Sur un tableau sont fixés d'innombrables trousseaux de clés de toutes dimensions.

Dans un tiroir sont serrés les objets les plus précieux : bagues, tours de cou, montres-bracelets, médaillons.

Ailleurs, l'on aperçoit des ustensiles de ménage : pincettes, fourneaux; des bidons d'essence, de pétrole.

Nous n'en finirions pas si nous voulions faire une nomenclature complète des articles les plus hétéroclites réunis au bureau des épaves. Nous étonnerons, à coup sûr, beaucoup de gens en disant que nous y avons vu... des corsets..., des chemises..., des combinaisons... Parfaitement !

Pendant que nous causions avec l'aimable employé chargé de ce service, un agent s'est présenté, portant sur son dos, un matelas qu'il venait de ramasser dans une rue quelconque. Comme dit le refrain connu : il faut le voir pour le croire.

Les articles tels que cannes, parapluies, sacs, etc., restent au bureau des épaves pendant trois ans. Ils sont ensuite vendus par les soins des domaines au bénéfice de l'Etat. Quant aux denrées périssables, elles sont envoyées au Bureau de bienfaisance.

Dans la jurisprudence, on désigne, sous le nom d'inventeur, la personne qui trouve un trésor. Le mot inventeur s'applique à tous les citoyens qui ramassent un objet et en font la déclaration.

Le tribunal de la Seine, par jugement du 4 avril 1865, déclara « qu'aucun texte de loi n'oblige celui qui trouve un objet perdu à le remettre au préfet de police, à Paris, ou aux autorités locales dans les départements. Mais il est évident que l'on doit en faire la déclaration, si l'on est du moins animé de sentiments honnêtes. Toutefois, l'inventeur qui garde l'objet par devers lui, en attendant que le propriétaire en soit découvert, demeure responsable de l'objet.

Il y a quelques mois, un de nos concitoyens avait trouvé une cueiller en argent. Il se rendit tout de suite au bureau des épaves, signala sa trouvaille suivant les prescriptions réglementaires, puis remporta l'article, préférant le remettre lui-même au perdant. Or, notre concitoyen fut victime d'un filou qui lui déroba le cuiller. Sur ces entrefaites, le perdant s'était présenté au bureau des épaves. On lui donna le nom et l'adresse de l'inventeur. Ce dernier expliqua la fâcheuse mésaventure qui lui était arrivée; mais son discours fut inutile. Il dut faire fabriquer à ses frais une cueiller semblable à celle qu'il avait trouvée pour rendre à la personne qui l'avait perdue, soit, pour l'inventeur, une dépense de 90 fr. et des ennuis multiples...

La vertu n'est pas toujours récompensée !

Maurice FERRUS.

BORDEAUX

Le bon public

Il y a dans « L'Ecole des Cocottes », que la tournée Baret a jouée plusieurs fois à Bordeaux, une scène assez plaisante. C'est celle où un professeur de belles manières enseigne à son élève comment une femme du monde doit se comporter au spectacle. Il lui indique notamment la façon élégante d'applaudir du bout des doigts, en modulant d'une petite bouche pincée quelques discrets : « Bravi ! Bravo ! Brava ! »

Voire, dirait Panurge. Mais il faut distinguer. Le public distingué — c'est le cas d'employer cette épithète — n'est pas toujours le bon public, et les belles manières ne sont parfois que des manières tout court.

Le bon public c'est, par exemple, celui qui, dans une « corrida de muerte », s'enthousiasme jusqu'à lancer dans l'arène, de derrière le « burladero », des fleurs, des cannes ou des chapeaux.

Le bon public, c'est celui qui, au drame populaire, avertit charitablement le héros que, caché dans un coffre, un traître se prépare à lui plonger un poignard dans le dos.

Le bon public, c'est encore celui qui assiste aux combats de boxe. Là, l'atmosphère est franchement cordiale. Depuis le ring jusqu'aux places les plus reculées, toute la salle vibre à l'unisson des pugilistes. Des exclamations qui ne manquent pas de pittoresque ponctuent les phases du combat. C'est ainsi que, au cours d'une récente réunion à l'Alhambra, un noir étant aux prises avec un blanc, des exhortations de ce genre étaient lancées à l'adresse des boxeurs : « Attention à Chocolat ! Il a mangé du kousskous. Tue-le ! Vas-y, pâtit, tout à l'heure on ira manger la soupe au fromage ! »

Voilà le bon public, celui qui ne discute pas son plaisir et qui se livre de tout son cœur.

J'entends bien que de telles manifestations ne seraient pas tout à fait de mise au Grand-Théâtre, par exemple, et que, par elles, les salles de spectacles risqueraient parfois de se trouver transformées, selon la forte expression employée par un citoyen conscient et organisé dans une réunion électorale, en aquarium de bêtes fauves.

Tout de même, il n'est pas mauvais que les applaudissements de ces rudes paumes transformées en battoirs se mêlent aux bravos menus d'une petite main gantée. Ainsi, dans l'orchestre, la sonore tuba s'unit à la flûte légère.

Henri BOUFFARD.

Election au tribunal de commerce de Bordeaux

Voici les résultats des élections qui ont eu lieu dimanche 5 décembre :

Inscrits. 9.293.

Quatre juges titulaires pour deux ans.

Votants, 433
Blancs et nuls, 12.
Suffrages exprimés, 421.

MM. Henri Mallet	405	voix.
Gabriel Lamaignère	412	—
Paul Joucla	401	—
Emile Calvet	405	—
Divers	3	—

BALLOTTAGE.

Trois juges suppléants pour un an.

Votants, 431.
Blancs et nuls, 12.
Suffrages exprimés, 419.

MM. Philippe Peyrelongue	402	voix.
Guy Roullet	396	—
Pierre Tétard	395	—

BALLOTTAGE.

Deux juges suppléants pour deux ans.

Votants, 430.
Blancs et nuls 15.
Suffrages exprimés, 415.

MM. Joseph Archambeaud	402	voix.
Eugène Buhan fils	405	—

BALLOTTAGE.

Manquent les résultats de Talence, de Bruges et de Bègles Avis a été donné que dans cette dernière section le bureau n'a pu être constitué.

Le second tour de scrutin aura lieu le dimanche 19 décembre courant.

Union générale des Syndicats girondins

L'Union des Syndicats girondins s'est réunie en assemblée général le mardi 23 novembre 1920 sous la présidence de M. Huyard, président. Après la lecture du procès-verbal de la précédente réunion et de la correspondance, l'assemblée prononce à l'unanimité l'affiliation du Syndicat des transitaires de Bordeaux et du Syndicat de la grande industrie chimique de Bordeaux.

Liquidation des stocks américains. — L'inventaire chiffré des marchandises existant dans les camps de Saint-Sulpice-Cameyrac, qui avait été demandé aux services de la liquidation des stocks, n'a pas encore été reçu.

Révision des marchés de la guerre. — Le bureau demande aux Syndicats affiliés de joindre leurs protestations à celles qui ont déjà été formulées par le comité de la Région économique de Bordeaux et du Sud-Ouest par l'Union des Syndicats girondins, par un grand nombre de groupements économiques, et d'intervenir d'urgence auprès des membres de la Haute-Assemblée pour obtenir d'eux le rejet du projet de loi voté par la Chambre eds députés le 30 juillet dernier.

Lutte contre la vie chère. — Le président met l'Union Générale au courant de la constitution dans le département d'un Conseil de consommateurs chargé d'exercer une surveillance active sur le prix des denrées de première nécessité.

L'assemblée estime qu'à côté de ce Conseil et en vue d'éviter des erreurs préjudiciables tant aux industries et aux commerces locaux qu'à la population elle-même, devraient fonctionner des commissions d'idoines, ayant pour mission d'étudier la situation réelle de chacun des grands produits de première nécessité et d'établir la mesure dans laquelle une diminution des prix de vente aux consommateurs peut et doit intervenir pour chacun d'eux.

Taxe sur le chiffre d'affaires. — Les intéressés trouveront au secrétariat de la Chambre de commerce tous renseignements utiles concernant les multiples cas d'espèces dont ils ont saisi le bureau de l'Union.

Elections au Tribunal de commerce. — L'assemblée désigne, dans les formes habituelles, ses candidats pour les élections prochaines au Tribunal de commerce, et nomme la commission spéciale chargée, suivant l'usage, d'établir un accord avec les autres groupements intéressés.

Travaux du port. — Le président fait connaître à l'assemblée les motifs pour lesquels le projet de loi autorisant les travaux de l'avant-port du Verdon n'a pu encore être déposé sur le bureau de la Chambre; il fournit toutes précisions utiles sur l'état de la question : le consortium constitué par la Chambre de commerce et les deux Compagnies du P.-O. et du Midi a choisi définitivement le projet d'exécution et mis sur pied la combinaison financière susceptible d'en assurer l'exécution. Les travaux pourront être commencés dès le vote du projet de loi autorisant les Compagnies à réaliser leurs engagements.

L'assemblée décide d'attirer de nouveau l'attention des pouvoirs publics sur l'urgence d'une création que la reprise des grands services postaux sur l'Amérique du Sud rend plus souhaitable que jamais.

Répondant aux groupements qui ont appelé son attention sur l'urgence de régler le plus promptement possible la question de l'incorporation de Bassens, le président fait connaître que la Chambre de commerce abordera cet important problème dès que l'Etat aura fait connaître à quelles conditions éventuelles pourrait avoir lieu le rachat des ouvrages maritimes et de l'outillage.

Emprunt 6 %. Journée du commerce. — Conformément à la décision prise par la Chambre de commerce de Bordeaux et les groupements économiques, d'accord avec M. le Préfet de la Gironde, la date de la journée du commerce a été fixée au 25 novembre courant. Le montant des ventes réalisées ce jour par les commerçants sera employé en souscriptions à l'Emprunt national. La publicité nécessaire a été largement faite par la voie des journaux et par affiches.

Crise de la monnaie. — L'assemblée est mise au courant des difficultés rencontrées par les Chambres de commerce en ce qui concerne l'établissement de jetons métalliques devant remplacer les coupures actuellement en circulation. Il résulte de l'accord intervenu avec le ministre des finances que l'émission va être commencée immédiatement. Toutefois, étant donnée la lenteur de la frappe, il faudra au moins trois ans pour que les coupures actuellement en circulation puissent être retirées.

D'autre part, les départements libérés et ceux dans lesquels il n'a pu être émis de coupures demandent avec juste raison à être les premiers à bénéficier des jetons nouveaux. Il faut prévoir que pour notre département les jetons métalliques ne pourront être mis en circulation d'une façon suffisamment intensive avant plusieurs années.

Pour remédier à la gêne qui va résulter pour le public de ce retard inévitable, la Chambre de commerce de Bordeaux vient de prendre la décision de faire une nouvelle émission de 3 millions de coupures.

Listes téléphoniques de l'« Annuaire de la Gironde »

Rectifications et insertions reçues jusqu'au 7 courant par correspondance adressée à la **Société de l'Annuaire de la Gironde.** Péristyle du Grand-Théâtre.

Tout ce qui intéresse la Femme est dans ève, journal idéal.

Les opérations de la brigade mobile

L'ENQUETE SUR LE CRIME DE PENNE

Le 27 novembre dernier, un surveillant de la gare de Penne (Lot-et-Garonne) découvrait sur une voie de garage un individu couvert de sang, qui se traînait péniblement.

Ce malheureux, Paul Lavigne, soixante ans, d'Auch, ne tardait pas à expirer, mais il put auparavant indiquer que son assassin était un nommé R..., maquignon ambulant, avec lequel il était revenu de la foire de Villeneuve-sur-Lot.

Les inspecteurs Auburn et Blansan, de la brigade mobile, furent aussitôt envoyés sur les lieux. En arrivant à Agen, ils apprirent que R... père et son fils Paul s'étaient présentés au commissariat de police pour se justifier.

En effet, on savait que quelques heures après le crime, le fils R... s'était présenté sans casquette devant M. Cousset, un boucher d'Agen. Or, précisément, la casquette du meurtrier avait été trouvée près de sa victime.

Les R... prétendirent invoquer un alibi fantastique, affirmant que l'individu qui s'était présenté chez M. Cousset n'était pas Paul R..., mais un de ses frères, disparu depuis dix ans, et qui était revenu soudainement à leur roulotte l'avant-veille.

Les inspecteurs de la mobile interrogèrent alors la femme R... et ses autres enfants, qui déclarèrent n'avoir jamais revu leur frère absent.

Convaincus ainsi de mensonge, R... et son fils Paul furent mis en état d'arrestation, ainsi qu'un autre fils R..., prénommé Joseph.

La suite de l'enquête permettra d'établir si, comme il apparaît probable, c'est bien Paul qui est l'auteur de l'assassinat.

Les vols quotidiens

Dimanche matin, des voleurs se sont introduits chez Mme Irma Fourrier, restauratrice, 59, rue Delbos, et se sont emparés d'une somme de 500 francs renfermée dans une armoire, ainsi que d'un portefeuille renfermant plusieurs pièces d'identité.

— Dimanche après-midi, pendant l'absence de M. Nanaud, garagiste, 14, rue de l'Ormeau-Vert, un voleur s'est introduit dans sa chambre et a soustrait une somme de 213 fr. renfermée dans une armoire.

— Un sac à main contenant divers bijoux en or a été volé au préjudice de Mme Veigneul, du Gers, qui se trouvait à Bordeaux. Ce vol a été commis dans un restaurant de la rue Saint-Vincent-de-Paul où Mme Veigneuil prenait son repas

Esthonien voleur

Un peintre de nationalité esthonienne, Otto A..., 24 ans, a été arrêté dimanche, sous l'inculpation de vol de 9 douilles d'obus au préjudice de l'armée.

Au Palais

Cour d'assises de la Gironde

Présidence de M. le conseiller Pasteau

Les avortements de Libourne

Dimanche matin, à neuf heures, les débats de cette affaire ont été repris dans une salle vide où l'on gelait.

M. l'avocat général Lamothe a requis condamnation contre les cinq accusées, sans s'opposer à l'admission des circonstances atténuantes.

Me Drouille-Llobéra, du barreau de Libourne, a présenté ensuite la défense de Jeanne Lacoste.

L'audience a été levée à midi.

A deux heures, Me Corre, du barreau de Libourne, a plaidé pour Yvonne Beau et Louise Audebert; puis Mes Chalès et Merlaut ont demandé l'acquittement de Madeleine Boisseau et de Marthe Gouffrand.

Après une longue délibération, le jury rend un verdict **affirmatif** sur toutes les questions, avec admission des circonstances atténuantes pour toutes les accusées, et disant que la jeune Yvonne Beau a agi sans discernement.

Les défenseurs déposent des conclusions demandant acte de ce qu'un juré au cours des débats, a manifesté une opinion en disant : « La défense intervient trop dans les débats et nous trouble au lieu de nous éclairer. »

Le juré reconnaissant avoir tenu ce propos, acte en est donné à la défense en vue d'un pourvoi en cassation.

Cet incident clos, la Cour déclare Yvonne Beau **acquittée** comme ayant agi sans discernement et la remet à sa famille. Puis elle condamne :

Jeanne Lacoste à **trois ans d'emprisonnement.**

Eva-Madeleine Boisseau à **dix mois d'emprisonnement.**

Marthe Gouffrand à **un an d'emprisonnement.**

Louise Audert à **un an d'emprisonnement avec sursis.**

L'audience est levée à six heures.

L'infanticide de la rue Leberthon

Au mois de juin dernier, le cadavre d'un enfant nouveau-né était retiré du puits d'une maison de la rue Leberthon. L'autopsie établit que le petit être était né vivant et viable et que la mort était due à l'immersion dans l'eau.

L'enquête de la police amena l'arrestation d'une cuisinière en service dans cette maison, Marie Athaquet, âgée de vingt-six ans. Celle-ci, après avoir nié toute culpabilité, finit par avouer que, le 15 avril, elle avait accouché clandestinement d'un enfant du sexe féminin qu'elle avait jeté vivant dans le puits.

Cette affaire est venue lundi matin devant le jury.

L'accusée fait des aveux complets.

Après réquisitoire de M. Baraduc et plaidoirie de Me Chambarière, le jury rend un verdict négatif sur la question d'infanticide, affirmatif sur celle de suppression d'enfant.

En conséquence, la cour condamne la femme Athaguet à **dix mois d'emprisonnement.**

Audience levée à une heure.

ALBUMINURIE

Jusqu'ici, l'albuminurie, les maladies du cœur et l'artério-sclérose ont été soignées au moyen du régime lacté; aujourd'hui, le lait n'est plus indispensable, et par la seule méthode du docteur Noblet, l'albuminurie, les palpitations, l'oppression, l'enflure des jambes et du corps disparaissent entièrement; le sommeil redevient paisible et la respiration normale.

Une brochure avec attestations authentiques de guérisons obtenues par cette brillante méthode, si simple et à la portée de tous, est envoyée sur demande, accompagnée de 0 fr. 80, adressée au Dr Noblet, 49, rue Ste-Anne, Paris.

Informations

Société astronomique

La Société astronomique s'est réunie le 1er décembre, sous la présidence de M. Manley-bendall, vice-président.

M. Nodon, président, absent de Bordeaux, adresse une communication : « La pluie et les orages », exposant la circulation générale de l'atmosphère, la direction des grands courants océaniques, de l'ouest à l'est, dont le déplacement amène des précipitations abondantes sur certaines régions, et, d'autre part, détermine un climat sec sur le passage des courants de retour venant du nord ou du nord-est.

Les chutes de pluie ont principalement lieu aux époques d'accroissement de la charge négative du sol et des couches profondes de l'atmosphère et de l'augmentation de la composante magnétique; elles se montrent plus importantes aux époques de grande agitation solaire. Les divers phénomènes accompagnant la formation de la pluie paraissent étroitement liés à l'état électrique de l'atmosphère.

M. Mémery, secrétaire général, donne quelques indications sur les planètes visibles en ce moment.

Vénus est observable tous les soirs, au sud-ouest, immédiatement après le coucher du soleil, et se trouvera, à la fin de l'hiver, dans les meilleures conditions d'observation.

Jupiter et Saturne, dans la constellation du Lion, se lèvent après minuit, seront plus facilement observables dans un mois. A signaler spécialement l'invisibilité actuelle des anneaux de Saturne par suite de la position du plan de l'orbite de la terre; cette invisibilité, dont la période est de quatorze ans, durera jusqu'au mois d'août prochain.

L'observation des étoiles filantes de l'été dernier a montré une recrudescence sensible de ces météores lors du passage du groupe des « Persécides » au mois d'août. En effet, à l'observatoire de Talence, on a compté, en une heure et demie d'observation chaque jour, 12 météores le 9 août, 37 le 10 août et 115 le 11 août.

M. Bendall donne quelques renseignements sur un film : « Les Mystères du Ciel », qui fait actuellement sensation au Cirque-d'Hiver, à Paris. Cette œuvre, d'un immense intérêt artistique et scientifique, dans laquelle on a réussi à reproduire par le cinématographe tous les mouvements des corps célestes, met à la portée du public les principales découvertes astronomiques et contribue de la façon la plus agréable à la diffusion de la plus

Avis aux veuves de guerre

Une place de dame sténo-dactylographe étant créée au comité départemental d'assistance aux mutilés, réformés et veuves de guerre, ce service informe les veuves de la guerre qu'un concours sera ouvert à cet effet le 18 décembre 1920.

Les demandes d'admission seront reçues au comité jusqu'au 15 décembre inclus.

Traitement de début, 3.800 francs, plus des indemnités de résidence et de cherté de vie.

Le programme des épreuves indiquant les pièces à fournir sera envoyé aux candidates qui en feront la demande à M. le chef du service administratif du comité, 14, rue Margaux, à Bordeaux.

Communications

ANCIENS MILITAIRES

COIFFEURS-POSTICHEURS. — Réunion générale mardi 7 décembre, à 20 h. 30, salle des conférences, Bourse du travail, rue de Lalande.

ASSOCIATIONS DIVERSES

ASSOCIATION DES OFFICIERS DE RESERVE ET DE L'ARMEE TERRITORIALE. — Les sociétaires sont instamment priés d'assister à la conférence militaire qui sera donnée le mercredi 8 décembre, à 20 h. 30, Athénée municipal, par M. le capitaine Doublet, sur : « l'Etat moral de l'armée et de la marine allemandes à la veille de l'armistice. »

SOCIETE AMICALE DES PECHEURS A LA LIGNE. — Il est rappelé aux membres du conseil d'administration qu'ils doivent assister à la réunion qui aura lieu le mardi 7 courant, au siège de la Société, place de la Victoire, bar de Gascogne.

Chronique Théâtrale

GRAND-THEATRE

Mardi, à 8 h. 15, reprise de « la Vie de Bohème », de Puccini, avec M. Fernand Lemaire, Mlle Marie Tissier, M. H. Raynal, M. Lasserre, Mlle Dhamarys, M. Ricard, etc., etc. Le spectacle sera terminé par le ballet des « Erinnyes », de Massenet, avec la danseuse-étoile Mady Pierozzi.

Mercredi, « Werther », avec M. Fernand Lemaire, Mlle Lise Landral, M. H. Raynal, Mlle Dhamarys, etc.

Jeudi, « Thaïs », avec M. Carrié, de l'Opéra; Mlle Marie Tissier, de l'Opéra-Comique. Grand ballet.

Locations ouvertes.

APOLLO-THEATRE

Tous les soirs, le plus beau spectacle de music-hall que l'on puisse désirer, la plus belle troupe que l'on puisse applaudir. Mardi, Pélissier. Jeudi, matinée. Location et vente de carnets d'abonnement, hall du Théâtre Apollo-Bordeaux.

THEATRE DES BOUFFES

Lundi, cycle de comédies Charles Baret, « Mademoiselle Pascal », pièce en trois actes de notre compatriote Martial Piéchaud, un des plus grands succès de la saison au théâtre de l'Odéon. Interprétation remarquable, avec Madeleine Laroche, Macarina, Fertinel et les meilleurs artistes de tours. Ch. Baret. Mercredi et jeudi, deux soirées, la Fille du Tambour-Major ». Jeudi, en matinée, « Gillette de Narbonne » Vendredi, « la Mascotte », avec Tariol-Baugé.

MATINEES LITTERAIRES ET MUSICALES

Jeudi 5 décembre, à trois heures, à l'Alhambra, à la seconde des matinées Jacqueline Rautat-Garrigue Paul Berthelot, consacrée aux Animaux, deux concours très précieux à des titres bien divers : Mlle Baudeuf, dans les chansons si spirituelles, dont elle est l'auteur, et Marck, le comédien, dompteur, avec ses artistes et ses lions vivants dans émouvant mimodrame « Revanche des fauves », M. Marck reviendra tout exprès à Bordeaux.

Mélodies de Chausson, Nereni, Chabrier, par Mlle Ramat. Duo de Laparra par Mlles Boudeuf et Ramat. Causerie de M. Paul Berthelot, récitation de MM. Garrigue et Harpa n. Auteurs cités : Le Fontaine, Victor Hugo, Leconte de l'Isle, A. de Chatillon, Michelet, Ch. Monselet, R. Kipling, A. France, J. Renard, Colette Villy, et

LA BAISSE

LE COUP DE GRACE A LA VIE CHERE PAR LA BAISSE DU CHARBON

Paris, 5 décembre. — Le facteur le plus important peut-être du mouvement de baisse est sur le point d'intervenir : **sous peu, le charbon baissera de 50 à 60 francs par tonne.**

Il y a quelques semaines encore, le charbon anglais, indispensable, nous écrasait de son prix prohibitif; on le paya en effet jusqu'à 600 francs et plus la tonne. L'industrie française en était non seulement handicapée, mais écrasée. Nos produits fabriqués revenaient à un prix qui rendait impossible leur écoulement; des usines fermèrent. Mais le charbon américain est arrivé en abondance. Grâce à une ristourne de 100 francs par tonne qu'alloua fort à propos aux acheteurs le ministre des travaux publics, de 13,500 tonnes qu'il était en janvier dernier, le chiffre de l'importation américaine est passé à 700,000 tonnes en novembre, et le prix est descendu de 35 à 15 dollars rendus en France.

Quoique toujours acheteurs du charbon anglais, nous pouvons maintenant poser des conditions : « Nous sommes preneurs, mais à tant. Si vous acceptez, tant mieux; si vous refusez, nous serons obligés de nous fournir ailleurs. » Cette concurrence bienfaisante a eu un résultat magique : de 130 shillings qu'on le payait il y a quelques mois, le charbon anglais va baisser de 40 à 70 shillings par tonne, suivant la qualité.

Et voilà déclanchée la vague de baisse sur le charbon. A tous les degrés de la vie et dans tous les domaines, la vie doit diminuer. Le gaz, l'électricité vvront coûter moins cher; les produits manufacturés, la métallurgie, toute l'industrie seront touchés. On peut dire que la hausse est morte. La baisse du charbon vient de lui porter le coup de grâce. Quand le charbon baisse, tout doit baisser !

UN ELOQUENT APPEL DU MAIRE DU HAVRE CONTRE LES MERCANTIS DE LA VIANDE

Le Havre, 6 décembre. — Le maire du Havre, M. Léon Meyer, vient d'adresser un appel à la population de cette ville pour l'inviter à lutter avec la municipalité contre le prix exagéré de la viande fraîche :

« Depuis trop longtemps, les marchands de bestiaux et les éleveurs réalisent à notre détriment de scandaleux profits. Pendant toute la période où les animaux ont été parqués dans les herbages, les ruraux, après avoir acheté du bétail maigre, l'ont engraissé à peu de frais et l'ont revendu ensuite avec des bénéfices qui dépassent tout ce qu'il est permis de supposer. A l'heure actuelle, le prix de la viande atteint un chiffre qu'on n'avait jamais connu. Bien plus, l'on parle encore d'une nouvelle hausse, et cependant les bouchers de notre ville se contentent d'un bénéfice modéré. Un pareil état de choses ne peut être toléré plus longtemps, et il importe de secouer notre passivité. Il est inadmissible, en effet, qu'à côté du reste du commerce et les industries sont entraînés irrésistiblement vers la baisse, que les négociants et les industriels sont obligés à de larges concessions envers la clientèle, seule une catégorie de vendeurs, non seulement entend demeurer immuable dans ses prix, mais s'efforce encore par tous les moyens d'augmenter des gains déjà excessifs. Il est inadmissible que les ruraux, qui sont exonérés de l'impôt sur les bénéfices de guerre commerciaux et industriels et qui ne paient pas davantage celui afférent au chiffre d'affaires, prétendent nous vendre au poids de l'or ce qui nous est indispensable pour notre alimentation, drainant ainsi l'argent des villes au profit des campagnes.

» Il faut que cela prenne fin. »

Le maire du Havre annonce qu'il faut procéder à des enquêtes aux abattoirs pour déterminer les conditions dans lesquelles s'opèrent les ventes. Des sanctions seront prises. Comme d'autre part la municipalité a été menacée de représailles de boycottage sur le marché du Havre par les éleveurs et marchands, M. Léon Meyer invite la population à acheter la viande congelée que la Ville peut fournir à des prix très bas. Et le maire du Havre conclut :

« L'Administration municipale est persuadée que le mouvement qui part du Havre s'étendra peu à peu à toutes les grandes villes, et que le gouvernement voudra adopter de son côté les mesures qui s'imposent en appliquant notamment aux spéculateurs toute la rigueur des lois. Dans la lutte que nous engageons, nous sommes certains par avance d'avoir l'approbation de tous les honnêtes gens et de servir l'intérêt public. »

A MARSEILLE

Marseille, 6 décembre. — La grande foire d'Albertville, tenue hier, a été caractérisée par une baisse générale, plus particulièrement sur le gros bétail ainsi que sur les moutons. Les porcs gras ont subi un véritable effondrement, car ces jours derniers ils se vendaient jusqu'à 10 francs le kilo sur pied, et ne valaient plus, hier, que 6 francs. Le beurre se commercialisait à 15 francs le kilo et les œufs 7 fr. 75 et 8 francs la douzaine.

Baisse assez sensible également sur les autres denrées.

Au marché aux grains, la baisse a été plus accentuée sur le maïs qui, de 120 francs, est tombé à 90 francs.

PHILATELIE

La plus belle collection du monde. - Timbres commémoratifs. - Une vignette de 500 dollars. - Les mystères des timbres. - Truquages chinois.

Les collectionneurs de timbres sont, en ce moment, très émus. La collection Ferrari, qui fut séquestrée pendant la guerre, est la plus belle collection du monde et les tribunaux n'ordonnent pas sa vente, qui rapporterait plusieurs millions.

Peut-être le gouvernement français pourrait-il en ordonner la saisie pour former le « noyau » d'une collection qu'on offrirait à la Bibliothèque nationale. La France est le seul pays qui ne possède pas une collection de timbres : à Londres, à New-York, à Berlin, à Berne, on trouve des milliers de vignettes rassemblées par les soins de l'Etat.

Avec la vente des doubles de la collection Ferrari on pourrait entretenir la collection de la Bibliothèque nationale et l'enrichir de nouveautés. Ce serait en somme une façon heureuse de réunir des documents historiques. Et puis quelle aubaine pour l'innombrable et charmante corporation des collectionneurs ! On plaisante assez volontiers à leur sujet. On a bien tort. Ils ont une passion fervente et innocente. Plutôt, il serait sage de les envier.

Causez avec l'un d'eux. Vous en serez enchanté. Il vous dira que son album contient sous les espèces les plus jolies, toute l'histoire universelle depuis 1840, date illustre de la vignette postale; toute l'histoire des pays civilisés; et l'arrivée plus ou moins lente des pays lointains à la civilisation; et les symbolismes des événements publics; et les changements de règne. Il y a dans une collection de timbres-poste, avec la succession des effigies, les annales des dynasties; il y a la mort des rois. Et ainsi, dans les feuillets de l'album, passe Mélusine, la fée qui annonce les décès royaux.

***

De temps en temps une nouvelle vient combler la joie des philatélistes du monde entier. Ce fut, par exemple, en 1909, l'émission aux Etats-Unis de cinquante millions de timbres-poste spéciaux de deux sous, à l'occasion des fêtes Hudson-Fulton.

La vignette représentait les Palisades avec une vue de l'Hudson, le « Half-Moon », remontant le fleuve, et le « Clermont », le descendant; au premier plan, un Indien dans un canot et, dans le lointain, à peine visible, un autre canot monté par quatre Indiens.

Cet timbre est de couleur rouge. Au-dessus de la vignette on lit l'inscription : « Hudson-Fulton-Centenary » avec les dates « 1609 » et « 1909 ». Au-dessous : « U. S. Postage ». En bas, dans chaque coin, figure le chiffre « 2 » avec les mots : « Two-Cents », entre les chiffres.

En 1913, le gouvernement russe mit en circulation un timbre aux dimensions respectables, si l'on songe qu'on y voyait le portrait des dix-huit souverains qui ont occupé le trône des tsars, depuis Michel Frédéric jusqu'au dernier des Romanoff, le malheureux Nicolas II.

Les Bourbons de Sicile avaient formé un semblable projet, vers 1860. Ils eurent, en effet, l'intention de lancer une riche collection de timbres-poste avec tous les portraits des membres de la maison de Naples et de Sicile, et les événements les plus glorieux de l'histoire des Bourbons. Mais les patriotes italiens Mazzini et Cavour préparaient l'unité italienne. Garibaldi partit de Quarto pour la fameuse expédition des Mille. Il y eut les victoires garibaldiennes de Milazzo et de Caletafimi; puis le débarquement des « chemises rouges » à Marsala et leur entrée à Palerme. Un haut fonctionnaire de l'administration postale du roi de Naples et de Sicile parla un jour à un officier garibaldien de la création de timbres-poste projetée par son souverain. L'officier lui répondit en souriant :

« Ecrivez à votre roi qu'il doit ajouter quatre nouveaux timbres à sa collection : Milazzo, Caletafimi, le débarquement de Marsala et l'entrée à Palerme. »

Puis il ajouta cette phrase vraiment prophétique :

« Qu'il fasse vite, surtout, parce que dans quatre mois, les timbres de Naples, c'est nous qui les ferons. »

Cela se passait à la fin de mai 1860. Or, le 1er octobre suivant — quatre mois après — le roi de Naples et de Sicile, Ferdinand II était vaincu à la bataille de Volturno, et son royaume lui échappait se rattachant à la couronne d'Italie.

***

Une curieuse spéculation philatélique est celle à laquelle donna lieu, en Espagne, la célébration du tricentenaire de Miguel Cervantès, l'auteur de l'immortel « don Quichotte de la Manche ».

En vertu d'un décret royal, une série de timbres fut émise, à cette occasion, en dix valeurs, allant de 5 centimos aux 20 pesetas. Ils représentaient, naturellement, les principales scènes du chef-d'œuvre. Ainsi, le 5 centimos montrait la première sortie de don Quichotte; le 10 centimos, la fameuse scène du combat contre les moulins à vent; le 25 centimos, le « Bernement de Sancho »; le 40 centimos, le « Combat à la lance, contre un troupeau de moutons », et ainsi de suite.

Gravés à la « Fabrica National », ces timbres ne purent circuler qu'en Espagne et pendant quinze jours. Ce laps de temps suffit pour épuiser l'émission — et payer presque tous les frais des fêtes données en l'honneur de Cervantès dans le pays qui le vit naître.

C'est l'Angleterre qui a créé le timbre le plus cher du monde. Sa valeur est de 500 dollars. Il a été émis à Malacca. Le Zanzibar en possède un de 200 roupies (350 francs); la Nigéria du Nord, un de 25 pounds (625 francs).

Quelques timbres contiennent des signes mystérieux. On se rappelle, dans le monde philatélique, la curieuse « tête de mort » qui apparaissait lorsqu'on regardait dans un certain angle les timbres émis en Serbie, lors du couronnement du roi Pierre. Une particularité non moins remarquable est présentée par les timbres anglais à l'effigie du roi Edouard VII.

Lorsqu'on détaille à la loupe un de ces timbres, on voit se dessiner sur le profil du roi une jeune femme en train de « se chapeauter ». L'œil du roi présente la tête de la dame; le sourcil, son chapeau, tandis que le nez, d'un côté, et l'ombre de la joue, de l'autre, montrent les deux bras de madame, dans l'acte d'attacher son chapeau.

Cette amusante particularité qui fut à l'époque, soumise au roi Edouard VII, l'aurait, paraît-il, fort diverti.

***

Les Chinois, qui ont émis quelques séries de timbres assez intéressants, sont surtout, on le sait, passé maîtres en matière de truquage et ont appliqué à leurs vignettes un de leurs « trucs » les plus ingénieux. Il consiste à faire servir les timbres-poste presque indéfiniment. Voici leur manière d'opérer : ?

L'expéditeur d'une lettre passe sur le timbre-poste, avant d'expédier sa missive, un léger enduit transparent assez semblable à la colle. Le destinataire — qui est « de mèche » habituellement — passe sur le timbre oblitéré une petite éponge imbibée d'eau et tout disparaît, le vernis avec le cachet de la poste, qui n'a pu, grâce à cet ingénieux subterfuge, maculer le papier de la vignette.

Le même timbre, avec un peu de savoir, peut servir un très grand nombre de fois tel, au départ, il est aussi neuf que tout autre.

Il faut espérer qu'en France le même « truc » n'est pas employé, mais il y a bien des petits détails curieux que beaucoup de gens ignorent, chez nous.

Sait-on, par exemple, que le public est autorisé à marquer de signes distinctifs, à l'emporte-pièce, les timbres dont il fait usage — article 334 — sous la réserve que ces marques, où signes distinctifs, ne couvrent pas plus du tiers de la surface du timbre et ne touchent pas à l'indication de la valeur ?

Le grand chic — lorsque cette disposition sera davantage connue — consistera peut-être, un jour, à ne faire usage que de timbres-poste, marqués à son chiffre et bisonnés — le cas échéant — comme le papier à lettre et les enveloppes ? Il y aurait là matière à un nouveau genre de collection.

NEMO.

REVUE DE LA PRESSE

Les résultats des entretiens de Londres

Paris, 6 septembre. — Si M. Georges Leygues est satisfait des conversations qu'il vient d'avoir à Londres avec les représentants de l'Angleterre et de l'Italie M. Emile Buré (**l'Eclair**) n'éprouve pas la même impression, car l'Entente qui remet au lendemain ce qu'elle devrait fair la veille, est toujours à la merci des événements :

« Nos diplomates bavardent sur un volcan, et leur sérénité, dame, est vraiment troublante. C'est un néant de volontés. Le « Temps » lui-même s'en effare, et vigoureusement secoue leur torpeur. »

De son côté, M. Charles Saglio, de l'**Œuvre**, a recueilli des renseignements à une source très autorisée, sur les conversations de Londres, qui ne permettent point de partager la satisfaction de M. Georges Leygues :

« La bonne volonté réciproque des trois ministres n'a pas été bien active. M. Lloyd George, en s'associant à l'avertissement peu compromettant qui a été télégraphié à Athènes, a accordé au chef du gouvernement français beaucoup moins que celui-ci ne désirait. Il est extraordinaire qu'au cours des entretiens de Downing street l'éventualité d'une abdication de Constantin n'ait pas été prévue; que le nom de son successeur présomptif n'ait pas été prononcé une seule fois; ce qui laisse supposer chez les diplomates anglais une arrière-pensée fort indulgente à l'égard du diadoque Georges. Au sujet du traité de Sèvres, les Anglais ont opposé aux arguments de leurs interlocuteurs une prudente froideur. Ils répugnent à parler de révision, ils voudraient qu'il ne fût question, le cas échéant, que d'adaptation. On est donc resté sur ce point capital dans l'irrésolution. La seule initiative prise touchant les affaires d'Orient a été de repousser l'Arménie de la Société des nations.

» En ce qui concerne les arrangements économiques de la Grande-Bretagne et de la Russie, M. Lloyd Georges n'a pas consulté les autres ministres alliés; il les a seulement avisés de ce qu'il avait décidé de faire. Enfin, au sujet des réparations, le temps a manqué pour engager un débat sérieux. Si l'on compare ce que M. Georges Leygues se proposait d'obtenir à Londres et ce qu'il a obtenu, on ne peut s'emêcher de trouver les bénéfices de son voyage assez minces. Mais, nous dit-on, les entretiens de Downing street ont surtout servi à préparer de prochains accords. Espérons-le. Et admettons que le président du conseil se remporte un grand succès, un grand succès... expectatif. »

Les « marraines » provinciales des communes du front

La guerre finie, les femmes de France « marraines » ont cessé leur généreux ministère, mais d'autres « marraines » sont nées : ce sont les villes et les villages de l'arrière qui, ayant pu constater les atrocités de la bataille, ont adopté les villes et les villages dévastés pour les aider à renaître à la vie.

« Il reste, écrit M. Raymond Poincaré (**le Matin**), 2,162 communes réparties entre douze départements, dont la Moselle et le Haut-Rhin, et privées jusqu'à ces temps derniers de tout patronage.

» M. Ogier, ministre des régions libérées, vient d'adresser aux préfets des départements non envahis une circulaire très heureusement inspirée, où il les presse de recommander aux municipalités les adoptions réclamées. Je ne doute pas que cet appel ne soit entendu, et que, dans le courant de ce mois, les réponses ne parviennent très nombreuses soit au ministère, soit à l'Union des grandes Associations. Toutes les mesures sont prises, d'ailleurs, pour éviter les erreurs ou les doubles emplois, et notamment pour partager soigneusement les parrainages entre les villes de France, d'Amérique et d'Angleterre. Au delà de la Manche comme au delà de l'Océan, s'inscrivent, en effet, tous les jours de nouvelles cités marraines; et, bien certainement, la France ne voudra pas être devancée dans ces œuvres de générosité par nos amis anglo-saxons.

» Chérubin n'est pas seul à chanter la romance du page :

J'avais une marraine
Que toujours adorai.

» Quels sont les filleuls ou filleules qui n'ont pas quelque tendresse pour leurs parrains et marraines ? Et comment les communes assistées pourraient-elles jamais oublier les communes bienfaitrices ? Les sommes recueillies seront naturellement employées conformément aux indications des donateurs ou lorsqu'ils laisseront pleine liberté aux donataires en reconstructions de mairies, d'écoles, d'églises, en distributions d'eau, en améliorations hygiéniques, sans qu'il y ait pour cela, bien entendu, abandon de la créance des sinistrés envers l'Etat et envers l'Allemagne.

» Ces travaux, quels qu'ils soient, perpétueront aux yeux des habitants et de leurs arrière-petits-neveux la mémoire du parrainage offert aux heures de désolation et il s'établira ainsi entre les communes françaises les plus éloignées comme entre des villes ou villages français et des cités britanniques des liens que le temps ne brisera point.

» L'habitant de Saint-Quentin qui dans vingt ou cinquante ans verra les bâtiments que les centimes additionnels de Lyon auront permis de restaurer, sentira mieux que Saint-Quentin et Lyon sont les filles inséparables d'une même patrie. »

Les « chercheurs d'or »

Le bruit a couru qu'une mine d'or pouvait exister en Seine-et-Oise. Bruit inexact. Si vraiment il y avait eu une mine dans l'arrondissement de Versailles, si brusquement nous avions eu des placers à 25 kilomètres de Paris, eût-il fallu s'en féliciter ? Ne se serait-il pas produit aux portes de Paris le phénomène qui semble la suite presque nécessaire des découvertes de ce genre ? demande M. Jean Vivant (**Gaulois**) :

« Ça tourne souvent très mal ces affaires-là. L'histoire est là. Faut-il la rappeler ? Quand Sutter, en 1847, eut constaté la présence des paillettes précieuses dans les eaux du Sacramento, ce fut la ruée vers la Californie. L'inépuisable trésor était découvert. En route vers la fortune facile, l'opulence immédiate ! De tous les coins du monde on se précipita... Et ce fut, pour la plupart de ces émigrés, la misère et le désespoir. Car ils arrivaient vers la mine aurifère après les travailleurs du pays qui, poussés par une avidité pareille, désertaient l'usine, l'atelier, le champ, la boutique. Qu'est-ce que notre pauvre vie chère auprès des prix qu'atteignirent alors là-bas les denrées ? Un œuf valut 125 francs, une boîte de sardines en coûta 200. Et les salaires montaient à des hauteurs qui donneraient le vertige même à nos balayeuses. L'Indien, pour sa journée, obtint jusqu'à 150 francs, au lieu des quinze sous qu'auparavant il recevait. Si l'on échappait à la famine, on avait la chance, ou plutôt la malchance d'être dépouillé par tous les bandits, forbans et convicts qui laissaient le chercheur extraire son metal et qui l'assassinaient ensuite. Cinquante ans plus tard, au Klondyke, aventures pareilles. Mais le froid, le sol avare aggravaient encire les périls. Combien périrent en route de ces croisés modernes, qui marchaient vers un but sans la foi et n'ayant au cœur que leur désir de richesses ! Le jeu, l'alcool, le crime firent de lamentables victimes de ces pèlerins de la cupidité. Toute une littérature a conté ces drames.

» Au Transvaal, l'histoire est différente. Et d'abord, il faut rappeler qu'un de nos plus grands financiers, véritable visionnaire, le baron de Soubeyran, avait deviné la valeur des mines du Rand. Il y avait envoyé comme prospecteurs deux ingénieurs éminents, membres de l'Institut. Ils revinrent avec un rapport défavorable. Ils déclarèrent que ce n'est pas tout d'avoir trouvé des terrains aurifères. Il y a de l'or partout dans le monde, jusque aux Indes comme dans l'Oural, au Colorado comme en Nouvelle-Zélande; il y en a en Piémont, en Espagne, en France. Tous nos fleuves roulent des paillettes, et l'Ariège (aurum gerens) tire son nom des parcelles d'or de ses sables. Mais la question est de savoir si le lingot extrait paiera l'« orpailleur ». Et les deux savants concluaient qu'au Transvaal le jeu, comme on dit, ne valait pas la chandelle. Les Anglais furent d'un autre avis, et on sait ce que nous avons perdu à l'erreur des envoyés du baron de Soubeyran. Mais au Transvaal aussi le monde pava l'or découvert de bien des sacrifices humains. Et c'est autour des mines, ce sont les prétentions des Ilanders (les hommes venus du dehors), prétendant aux mêmes droits que les Burghers qui amenèrent en 1895 le raid de Jameson et la guerre des Boërs. »

Un bilan d'exploitation : la flotte d'Etat

La fameuse flotte d'Etat, qui fut la grande pensée du règne de M. Fernand Bouisson, député socialiste, ex-haut-commissaire de la marine marchande, va être liquidée :

« Après l'expérience étatiste, écrit M. F. Hautfort, de la **Lanterne**, dont on eut l'imprudence de confier la direction à l'ancien tanneur d'Aubagne, il ne reste rien d'un rêve fantastique et absurde, sinon un trou béant dont on n'a point encore sondé la profondeur. A ce jour, on parle de liquider la flotte d'Etat, mais il serait peut-être de bonne administration d'exiger le bilan de cet énorme outillage de trafic maritime dont M. Bouisson eut la gestion durant dix-huit mois. Avec l'arrogance qui caractérise sa manière, l'ex-commissaire de la marine marchande nous a déclaré qu'il avait gagné des millions... Or, M. Bloch, ayant examiné les documents qu'on a bien voulu lui remettre, a constaté, au nom de la Cour des comptes, que des pièces essentielles avaient disparu des dossiers, et il a cru pouvoir signaler, en outre, un déficit qu'il lui était impossible d'évaluer avec précision.

» Il est peu d'exemples dans les fastes parlementaires d'un scandale aussi éclatant que celui de la gestion de M. Bouisson.

» Il est acquis désormais qu'un percepteur ne peut, sans risquer la prison, avoir vingt sous d'erreur dans sa caisse, tandis qu'un ministre peut impunément jeter à l'eau cinq cents millions. »

La division chez les socialistes

La scission qui se prépare dans le parti socialiste ne dit rien qui vaille à M. Gustave Hervé (**la Victoire**), parce que les dissidents n'ont pas assez de vigueur intellectuelle et d'esprit politique pour répudier non seulement le bolchevisme mais toutes les bases sur lesquelles l'unité socialiste s'est fondée en France en 1905 :

« Or, au lieu de ce retour au socialisme à la française, au socialisme tel que le concevaient des hommes comme Jaurès avant d'avoir reçu au Congrès international d'Amsterdam de 1904 les étrivières de la Social-démocratie allemande, qu'est-ce que nous chante le manifeste des dissidents ? Exactement la vieille chanson de la lutte de classe et de la révolution sociale. Si c'est pour chanter cette chanson là qu'ils sortent du parti unifié, ils feraient aussi bien d'y rester ! »

On demande un éclusier...

C'est une anecdote, que M. André Billy conte dans l'**Opinion**. Elle n'est que trop véridique. Malheureusement !

« Fin de dîner, il y avait là quelques intellectuels et aussi des techniciens, tous « compagnons de l'intelligence », en fait, sinon en titre et ils causaient naturellement de cette difficulté de subsister que ceux qui nont pas vécu après 1914 n'ont pas connue. C'étaient surtout des intellectuels de la plume qui se plaignaient, les autres ne leur contestant pas le privilège d'être le plus durement touchés par la cruauté des temps.

» J'ai fait le calcul, dit l'un, que si vingt journaux de Paris seulement paraissaient à six pages au lieu de quatre, c'est 2 millions de salaire que les littérateurs, je ne parle même pas des journalistes, encaisseraient de plus dans l'année. — Deux millions ? — Deux millions et je le prouve.

» Au crayon, sur la nappe, la démonstration fut vite faite. Elle fut suivie d'un silence.

» — A propos, fit tout à coup un technicien, un « ingénieur » comme on disait à l'époque de Bouvard et de Pécuchet, à propos je connais une place d'éclusier... mais il s'arrêta, il rougit, il craignait que sa plaisanterie ne parût offensante. On dut le presser de continuer. Eh bien ! oui, une place d'éclusier, douze mille francs par an, outre le logement, le chauffage et l'éclairage, et dans l'un des plus beaux paysages de France. « — Où cela ? » — Aux gorges d'Oo, dans la Haute-Garonne, à une heure de Luchon. »

« Les écrivains présents s'entregardèrent. Douze mille francs par an, logé, éclairé, chauffé ! « — A l'électricité cela va de soi. » « — A l'électricité ! Et huit heures de travail par jour, de travail, entendons-nous : de garde, plutôt. Les éclusiers sont trois : trois fois huit, vingt-quatre. Chaque éclusier a sa maisonnette. Le ravitaillement se fait par un car. C'est vous dire dans quel isolement vivent ces éclusiers des gorges d'Oo. Ils sont un peu des gardiens de phare, seulement au lieu de veiller sur le feu, ils veillent sur l'eau, ce qui n'est pas moins poétique et rapporte davantage. Pourtant, la Société pyrénéenne ne parvient à les recruter que très difficilement. Les ouvriers trouvent que c'est trop loin, ou que ce n'est pas assez payé. Ils ont peur de s'ennuyer là-haut. Enfin' ils se font tirer l'oreille, et, à la première occasion, ils s'en vont. Les gorges d'Oo manquent de cinéma. De sorte que si vous connaissez quelqu'un poète ou philosophe et amant de la solitude, à qui ce genre d'existence serait susceptible de plaire...

» — Moi !

» — Moi !

» — Moi ! »

» L'ingénieur tira son carnet ? — « Alors, je vous inscris tous trois ?

» — Oui ! oui ! inscrivez-nous ! » Ces hommes d'imagination se voyaient déjà chacun dans sa maisonnette, menant une vie d'anachorète, méditant, lisant, écrivant des chefs-d'œuvre dans l'air pur des hautes cimes et le bruit d'orgue des grandes eaux avec des livres, des animaux familiers, quelque compagne au profil chaste...

» — Vous êtes inscrits, fit l'ingénieur en refermant son calepin. »

» Puis on parla d'autre chose. »

Les progrès de notre aviation commerciale

Paris, 6 décembre. — Le sous-secrétariat d'Etat de l'aéronautique communique, au sujet du développement de notre aviation commerciale, la statistique suivante :

4,500 kilomètres de voies aériennes sont régulièrement exploités. En 1919, nos avions avaient parcouru en tout 350,000 kilomètres; ils en ont parcouru, pendant les dix premiers mois de 1920, 1 million 500,000. La sécurité a été d'un accident seulement pour 100,000 kilomètres. Le nombre des passagers transportés est passé de 960 en 1919 à 6,750 pour les dix premiers mois de 1920. Pour les postes : 460 kilos de lettres en 1919; 5,210 kilos en 1920. Pour le fret, 13,960 kilos en 1919; 103,320 kilos en 1920. Le sous-secrétariat d'Etat a régulièrement enregistré 275 avions de transport public en ordre de vol, et 79 avions particuliers.

LA VIE SPORTIVE

Le Film Sportif

LE COUP BAS MET LA BOXE EN EMOI

Paris, 5 décembre. — Le sport constituerait-il maintenant en France un excellent article d'exportation et de propagande à la fois ? On serait tenté de le supposer en voyant nos boxeurs amateurs se couvrir de gloire au Danemark et en Suède, nos Marcel Thomas et nos Ledoux remporter mainte lauriers en Amérique, et Eugène Criqui courir de victoire en victoire en Australie. Et nous ne parlons pas de notre Carpentier national ! Quoi qu'il en soit, les boxeurs français sont considérés à l'étranger comme les égaux des meilleurs. Pendant ce temps, le monde pugilistique parisien est mis en émoi par la répétition des coups bas qui viennent de gâcher les dernières soirées de boxe, arrêtant les grands combats à leur début ou presque. Après la disqualification de Walter Ross devant Dastilon, de Daumac Goldrich devant Nilles, voici que Ferrey perd la décision pour la seconde fois, lui aussi sur coup bas. Ferrey était allé à terre au début du combat, et ses culottes témoignaient de façon évidente que son émotion avait été très vive. N'insistons pas. Quoi qu'il en soit, le combat était très égal, et l'« espoir » Germain à la belle silhouette athlétique, au jeu fougueux, mais au jeu désordonné, n'avait pas encore gagné lorsqu'il fut frappé bas.....

La Fédération s'est émue de cette répétition de coups interdits, et toute la presse se montre unanime à demander de sévères sanctions. Le coup bas, qui peut terminer un combat de façon tragique, et qui met en tout cas l'adversaire dans l'impossibilité de continuer à combattre, est inadmissible. S'il est volontaire, la sanction doit être des plus lourdes, disqualification à temps, comme le réclame notre confrère Rodolphe Darzens; s'il est involontaire, le coupable maladroit doit être également frappé, car un boxeur digne de ce nom ne doit pas porter de coup bas, même involontaire. Cette infraction dénote que le boxeur ne connaît pas son métier. Dans ce cas, il faut le renvoyer chez son professeur. Dans les deux cas, la suppression de la bourse s'impose. Lorsque ces mesures seront appliquées, vous verrez qu'il n'y aura plus de coups bas, car les truqueurs qui veulent éviter le « knock-out » chercheront avant tout à toucher leur bourse, et les autres, les malacroits, ils resteront plus longtemps à l'école du vieux professeur.

« Il n'y a pas, nous disait Cuny ces jours-ci, quatre joueurs sur dix montant sur un ring qui sache réellement boxer, qui aient étudié sérieusement cet art, car c'est un art que la boxe. »

Je crois que Cuny, qui prêche souvent dans le désert, dans un milieu où l'athlète veut combattre avant d'apprendre les notions de la boxe, n'exagérait en rien.

APRES SERES-LINART, SERES-CARMAN

Nous avons été poursuivis cet été sur nos grandes pistes cyclistes, par l'inévitable match Sérès-Linart. Les deux hommes, tous deux de grande classe et très près l'un de l'autre, se sont rencontrés à Bordeaux à Amsterdam, de Paris à Toulouse, des deux domaines de foin. Mais tout passe, Linart hiverne à Bruxelles, et c'est l'Américain Carman qui est venu le remplacer sous les vitres du Vél' d'Hiv'. Sur piste couverte, l'Américain, excellent démarreur, très souple, très casse-cou, est à son affaire, tandis que sur piste de plein air il est médiocre. Et comme les aptitudes de Linart sont opposées, tout s'arrange : l'Américain tient l'hiver la place qu'occupe le Belge l'été. Et notre intrépide champion Sérès se trouve toujours opposé à un homme de classe. Mais que d'assauts à soutenir du 1er janvier à la Saint-Sylvestre ! Il considère d'ailleurs l'Américain comme plus dangereux que le Belge; il ne tarit pas d'éloges sur la classe du Carman, qui vient de dilier Linart pour un match à courir au Vél'd'Hiv', avec enjeu personnel, défi d'ailleurs auquel le champion de Belgique n'a pas répondu.

EN RUGBY, ON SELECTIONNE

Nous voici presque à la veille du second match de sélection de rugby. La rencontre de Béziers paraît devoir présenter un intérêt largement supérieur au match de Lyon, qui n'apprit pas grand'chose à MM. Muhr et Gondouin, du comité de sélection. La faute n'en incombait nullement au comité de sélection, mais bien au je m'enfichisme avec lequel les internationaux accueillirent l'annonce de cette première rencontre, et ensuite au système de sélection par tranche régionale. Comme on chercherait vainement du sang dans un navet, on eut le tort de chercher des bons joueurs dans une région où il n'y en a pas. Aussi désigna-t-on des médiocres pour revêtir le maillot rouge de la sélection, qui devait produire sur l'orbite des puissants sélectionnés l'effet de la muleta sur le taureau. Et, de fait, Sébédio fonça comme un « Miura » sur les légions d'en face.

Dimanche, à Béziers, la tâche des internationaux, qui se présenteront cette fois en rangs compacts, sera moins aisée. Ils auront en face d'eux quelques-uns des espoirs sudistes, mais quelques-uns seulement, car il est probable qu'on réserve les autres pour le troisième match de sélection, à Toulouse. Cette fois, la comparaison pourra jouer de façon complète. Que donnera Larroquy en face de Clément, Gonnet faisant vis-à-vis à Goujon, les Cayrefourcq devant Bordes-Jauréguy, Lacombe devant Crabos ? Que fera Lages en présence de Piteu ? Quel sera le meilleur de Cassagne ou de Bousquet ? Et en avants la comparaison pourra jouer de la même façon.

LE SURPRENANT MATCH NUL

Les matches nuls sont à la mode, non seulement en Côte Basque, où ils sévissent avec une grande régularité, mais à Paris, où ils atteignent le Racing lui-même. Les résultats des championnats de Paris revêtent une grande part d'imprévu. Au Stade de Colombes, on s'attendait à une très belle victoire du Racing, qui alignait sa meilleure équipe de la saison, dans laquelle Thierry faisait sa rentrée, et dans laquelle aussi Casteix jouait son premier match de championnat de Paris. A la surprise générale, les Banquiers bloquèrent tout, dominèrent le plus souvent et conduisirent même quelques dangereuses contre-attaques. Toute défaite est salutaire, car elle comporte toujours un gros bagage d'enseignement. Celle qu'essuya la Générale il y a quinze jours, au Stade Bergeyre, des mains de l'Olympique, a porté ses fruits.

Le gros Rolland a compris enfin qu'il avait commis une grosse erreur en voulant pratiquer la tactique de M. Tout-le-Monde, c'est-à-dire ouvrir à outrance en obligeant en même temps sa mêlée. Cela lui a coûté assez cher pour qu'il n'ait pas persévéré dans son erreur. Il a donc repris son ancienne méthode, celle qui lui réussit si bien les saisons précédentes : jouer uniquement avec huit avants très en souffle, courir sur l'homme et le ballon, étouffer dans l'œuf toutes les attaques. Et dimanche cette tactique négative lui réussit fort bien. Les Généraux jouèrent au jeu de quilles avec une maëstria superbe, et les Crabos et les Bordes eux-mêmes ne purent à aucun moment saisir l'occasion par le cheveu du hasard. Le vent glacial, qui soufflait du nord à une allure d'avion de chasse, fit le reste en déportant la balle et en rendant les « tirages » transis de froid, des plus maladroits.. Les avants racingmen, dont leurs supporters disaient merveille, furent largement cominés par le robuste pack de la Générale. Seul, Thierry sauva la réputation de l'infanterie du Club doyen.

Tout à côté, sur l'exigu terrain du S. C. U. F., les Universitaires du boulevard Saint-Michel réussirent leur troisième match nul du championnat. Ces enfants terribles et brouillons ne parurent pas trop se ressentir des joyeuses fêtes qui suivirent la réouverture du classique bal Bullier, qui la veille venait de convier les joyeux étudiants à adorer Terpsychore dans le quartier Latin, consacrant à nouveau à ses traditions ancestrales le S. U. F. C. Comina le plus souvent un S. C. U. F. quelque peu mixte et jouant en avants sans grande conviction. De ce fait, les noir et blanc ne paraissent pas devoir éviter la dernière place, qui comporte le dangereux match de barrage.

LES CARDIAQUES EN PERIL AU PARC DES PRINCES

Le plus beau match de la journée fut de loin celui qui se joua au Parc des Princes, et qui fut égayé par les accents fougueux, mais trop uniformes, de deux superbes chorales. Il fut angoissant au possible, et les cardiaques des deux Clubs se trouvèrent à une rude épreuve. On dut, le soir venu, les répartir dans les nombreux hôpitaux et maisons de santé de la zone d'Auteuil. Notre aimable confrère Géo Lefèvre força le diagnostic le plus pessimiste. Les deux Clubs avaient joué avec ce seizième joueur qu'est le vent, l'Olympique en première mi-temps, le Stade en deuxième. Les verts partirent à l'attaque dans un beau style, sans aller à l'essai qui, par trois fois, paraissait des plus mérités, mais ils marquèrent plus tard, par veine. Ainsi le Destin les récompensa d'avoir osé.

Le Stade se ressaisit en deuxième mi-temps et mena même pendant un bon quart d'heure par un point, Laffont ayant superbement botté la balle du coin des 22 mètres et Caste ayant mis à profit ses qualités de vitesse pour toucher la balle, sur coup de pied à suivre, avant les défenseurs du camp vert. On devine de quelles clameurs la chorale stadiste salua ces exploits; mais bientôt l'Olympique réussissait un essai des plus heureux, et les stadistes ne pouvaient remonter le handicap. Les bleu et rouge prétendirent, après ce match, que l'arbitre n'avait pas fait jouer le temps réglementaire, et que l'essai d'Agénor était irrégulier. Mais n'a-t-on pas quelques minutes, du moins pour maudire ses juges ! Les deux packs pratiquèrent un jeu décousu, mais très ardent, très mobile et assez agréable à suivre. Tandis qu'au Stade la transmission était mauvaise et que les trois-quarts, placés en accordéon, ne pouvaient tenter que l'exploit individuel, l'Olympique, de son côté, commettait une grosse faute en ne jouant que par ses centres, erreur qui eût pu lui coûter très cher.

Les derniers matches de championnat, qui se joueront le 19 décembre, ne paraissent pas devoir modifier ce classement en ce qui concerne les deux premiers, car selon toutes vraisemblances le Racing triomphera du P. U. C. et les Olympiens culbuteront le S. C. U. F. Dans ces conditions, il est à peu près certain que le Racing et l'Olympique représenteront, tout comme l'an dernier, la capitale dans la compétition générale.

Gaston BENAC.

CYCLISME

FOURNOUS VAINQUEUR A NICE

Nice, 5 décembre. — Voici les résultats de la réunion du vélodrome de Pont-Magnan :

Individuelle : 1er, Azzini (Italie); 2e, Broccardo (Nice).

Poule internationale de vitesse : 1er, Fournous (Toulouse); 2e, Ellegaard; 3e